

N° 3 1985

CLIO 94



BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

L. G. G. G.



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
LES MARIAGES A MANDRES AUX XVII^e et XVIII^e SIECLES	
Pierre Nicol, "Les Amis de Mandres-les-Roses"	3
LES AUTOMNES DE DIDEROT EN VAL-DE-MARNE	
Francine Glière. Archives départementales du Val-de-Marne	8
LES VENTES DES BIENS NATIONAUX EN VAL-DE-MARNE	
1791-1795.	
Christian Chaudré - CESAF Villeneuve-le-Roi	23
LA FERME DE POMPADOUR - Marcelle Bouchard	
Madeleine JURGENS "Les amis de Créteil"	28
RESUME DES CINQ CONFERENCES DU PREMIER SEMESTRE 1985	
A.D. VAL-DE-MARNE	
— Les anciennes carrières de la région parisienne	
Marc Viré	38
— Bilan de l'inventaire dans le Val-de-Marne	
Dominique Hervier, Marie-Agnès Férault	40
— Les élites rurales du sud de Paris aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	
Jean-Marie Moriceau	43
— Vivre en Val-de-Marne au XVIII ^e siècle	
Alain Croix	48
— Fêtes et cérémonies, pendant la révolution française, dans le district de Bourg-la-Reine (24 communes de ce district font actuellement partie du Val-de-Marne)	
Maurice Langumier	49
Bibliographie	55
Liste des Sociétés adhérentes de CLIO 94	57
Composition du bureau	59
Activités des sociétés adhérentes	59

AVANT-PROPOS

Le pari est tenu. Notre bulletin CLIO 94 prend son rythme de croisière, un numéro par an, et de plus en plus riche. Il témoigne des activités multiples lancées et soutenues par le Comité de Liaison des Sociétés d'Histoire, d'Archéologie et de Sauvegarde du Val-de-Marne.

Avec le soutien du Conseil général et le concours des Archives départementales et d'enseignants de l'Université Paris XII, notre Comité a organisé un cycle de cinq conférences sur l'histoire du Val-de-Marne. On en trouvera ci-après les résumés. Le samedi 11 mai 1985, les membres de nos sociétés se sont retrouvés aux Archives départementales pour le premier colloque d'histoire du Val-de-Marne: non point un colloque traditionnel, mais plutôt une journée d'échanges et d'information centrée autour de quatre thèmes: le patrimoine archéologique (Ph. Andrieux), le patrimoine architectural (D. Hervier), le patrimoine industriel et technologique (Mme Wassermann), les archives, la généalogie et la démographie (Cl. Berche et A. Croix). Au terme de cette journée, apparaissait la nécessité de regrouper et d'organiser les initiatives individuelles: un appel était lancé pour que se forme dans chaque commune, qui n'en possède pas encore, une société d'histoire et d'archéologie, pour que les enseignants soient davantage sensibilisés à la préservation de notre patrimoine. Parmi les initiatives à moyen terme, signalons la mise en place à l'Université Paris XII d'un enseignement d'histoire départementale, l'organisation d'un nouveau cycle de conférences à partir d'octobre 1985, (voir ci-après), la préparation d'une histoire du Val-de-Marne.

Notre numéro 3 est presque totalement consacré à l'histoire des XVII^e-XVIII^e siècles. Pierre Nicol étudie les mariages à Mandres; Ch. Chaudré évoque la vente des biens nationaux dans le Val-de-Marne; M. Jurgens s'intéresse à la ferme de Pompadour et, dans le cadre de l'année Diderot, F. Glière à l'écrivain dans ses séjours val-de-marnais.

C'est dire la richesse de ce bulletin n° 3. CLIO 94 est ouvert aux contributions de toutes les sociétés d'Histoire, d'Archéologie et de Sauvegarde du Val-de-Marne. Elles ne manqueront pas de l'enrichir encore.

Michel Balard
Président de CLIO 94



LES MARIAGES A MANDRES AUX XVII^e-XVIII^e SIECLES

L'édit de Villers-Cotterets (1539) oblige les curés à tenir en français l'état-civil de leur paroisse. Les archives paroissiales de Mandres ont disparu, le 18 octobre 1652, dans l'incendie du village par les Lorrains. Le registre des naissances a cependant échappé à la destruction mais il est interrompu entre 1562 et 1608. Les troupes de l'amiral de Coligny ont pillé l'église de Mandres avant la bataille de Dreux (1562). Le curé de Mandres a déserté une paroisse déchirée par le conflit qui opposait depuis la fin du XV^e la famille des Cenasse aux Chartreux de Paris. De même, en 1793, le curé Maquin, sous la pression des montagnards s'est marié, a quitté Mandres et est entré dans l'administration municipale de Paris. Le curé Guillemat, au XVI^e s'est-il rallié, après le sac de son église, à la prétendue religion réformée ou bien s'est-il résigné à abandonner sa paroisse incapable d'arbitrer la querelle qui séparait les seigneurs de Mandres?

De 1668 à 1792 les curés de Mandres ont célébré 356 mariages. La population de Mandres s'élevait à 280 habitants en 1660 (65 feux); elle s'était profondément modifiée pendant le règne de Louis XIII. Les vieilles familles de laboureurs du XV^e (Servet, Perreault, Maillard, Guillemot, Courtault, Camus) ont disparu pendant la Fronde ou bien se sont installées dans les villages voisins (les Crespet à Varennes, les Gilles à Périgny, plus tard les Foucault à Boussy St-Antoine) ou bien s'allient avec les familles qui héritent de leurs biens au XVI^e (Grimault, Thomas, Motteau puis Delaroché, Deville et Néron). Cette population (j'ai étudié seulement son mouvement naturel et admis que les départs -des Motteau s'établissent à Périgny au XVII^e à Villecresnes et à Boussy au XVIII^e) ont été compensés par l'arrivée des jardiniers des maisons bourgeoises et des artisans des XVII^e et XVIII^e qui se sont presque toujours mariés à Mandres) augmente très lentement pendant le règne de Louis XIV; elle atteint 300 habitants en 1689 et 310 habitants en 1720.

Les dernières années de guerre de la Ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne se traduisent par des hémorragies démographiques qui ralentissent considérablement la croissance de Mandres.

Au contraire pendant tout le XVIII^e l'accroissement de la population (entre 0,7 et 0,8 % par an) est rapide: 398 habitants (1760) 534 habitants (1792) 591 en 1806. A cette date, Blondat, maire de Mandres estime à 600 environ le nombre des habitants de Mandres. Cette évaluation confirme mon raisonnement.

Un tableau comparatif permet d'établir la répartition de ces 356 mariages entre les familles de Mandres, avec les familles des villages situés à 5 kilomètres de Mandres (Brie et Servon en Seine-et-Marne, Varennes, Boussy, Epinay, Brunoy dans le Val d'Yerres - Villecresnes, Santeny et Périgny dans le Val-de-Marne), avec des familles de région parisienne.

TABLEAU

	Mandres	5 km	+ 5 km
1669-1689 46 mariages	25 (54,34 %)	Brie 1	Région Parisienne 2
		Val d'Yerres 7	Val de Marne . . 2
		Val de Marne . . 7	
		15 (32,50 %)	4 (8,69 %)
1689-1720 64 mariages	33 (51,56 %)	Brie 4	Région parisienne 7
		Val d'Yerres . . . 5	Val de Marne . . 2
		Val de Marne . . 11	
		20 (31,25 %)	9 (14,06 %)
1720-1760 129 mariages	58 (44,94 %)	Brie 4	Région parisienne 23
		Val d'Yerres . . . 6	Val de Marne . 11
		Val de Marne . 17	
		27 (20,92 %)	34 (26,36 %)
1760-1792 117 mariages	67 (57,25 %)	Brie 2	Région parisienne 8
		Val d'Yerres . . 11	Val de Marne . . 4
		Val de Marne . 20	
		33 (28,20 %)	12 (10,25 %)

De 1669 à 1689, période de croissance économique interrompue à la fin de la guerre de Hollande (1676-1677), stimulée par la reconstruction du village détruit en 1652, les jeunes gens se marient surtout à Mandres (55 % des mariages); ils épousent surtout les enfants de leurs voisins. Ainsi en 1676, André fils de Jean Motteau l'aîné (cour n° 4) épouse Anne Blondel (cour n° 2). Les impératifs de la reconstruction de Mandres dirigée par les vigneron de la confrérie St-Vincent (les frères Pierre et Louis Vaudar, les frères Jean et Pierre Motteau, les frères Pierre et Antoine Guérin) resserrent les liens de solidarité entre les membres de la communauté villageoise. Cette résurgence des solidarités traditionnelles et le rajeunissement de la population provoquent de nombreuses alliances entre les vieilles familles de Mandres épargnées par les malheurs des guerres curles (Bonard, Boudin, Gilles, Guérin, Grimault, Gautier, Motteau, Thomas) et les familles arrivées à Mandres à la veille de la Fronde (vers 1650) (Delaroche, Deville, Fournier, Néron).

De même les habitudes de solidarité professionnelle poussaient les vigneron de Mandres à rechercher les alliances avec les vigneron de Boussy, Villecresnes et de Périgny.

Les quatre mariages entre vigneron de Mandres et de Boussy sont contractés dans des familles des cours du bas du pays rattachées à l'origine au domaine des Thibault morcelé au début du XIII^e. Les Thibault d'Yerres sont intégrés dans la seigneurie de l'abbaye clunisienne de St-Antoine-des-Champs de Paris. Les Thibault de Mandres sont inclus dans la seigneurie d'Yerre (fiefs de St-Thibault et du Colombier).

Les quatre mariages entre vigneron de Mandres de Villecresnes sont célébrés dans les cours du haut du pays. Le fief du Bois d'Hôtel de Villecresnes appartenait encore en 1689 aux héritiers des Montonvilliers, seigneurs en partie de Mandres.

Les deux tiers des mariages unissent donc les enfants des paysans qui pratiquent le même genre de vie, qui partagent les mêmes préoccupations (le temps, la lourdeur des charges, les récoltes) qui rencontrent le même problème (élever une famille souvent nombreuse dans un conjuncture souvent difficile) qui participent aux mêmes fêtes à la St-Sébastien à la St-Sylvestre, à la St-Thibault, à la St-Vincent, qui discutent à la sortie de la messe de la St-Martin de la répartition des cultures imposées par les contraintes collectives du système agraire traditionnel, qui présentent la même mentalité. Ils se méfient du monde extérieur à leur communauté; il amène le vol, la violence, le mal. Par contre la Fabrique de la paroisse enterre dans le cimetière autour de l'église, s'ils meurent à Mandres, le colporteur de Falaise, le ramoneur du Val-d'Aoste, le maçon de St-Partoux (le "limousin"). Ils appartenaient à l'univers familial des paysans de Mandres.

Aussi les mariages en dehors des pays voisins sont-ils excessivement rares (à peine 10 %) un à Boissy St-léger, un à la Queue-en-Brie, un à Corbeil et Draveil.

De 1689 à 1720, la guerre, les catastrophes économiques provoquées par les hivers polaires du début du XVIII^e, les famines, les épidémies, la lourdeur de la pression fiscale, le relâchement des vieilles solidarités avec la disparition entre 1700 et 1714 de la génération de la Fronde entraînent non seulement un arrêt de l'augmentation de la population mais aussi une diminution de la nuptialité (deux mariages par an contre deux, trois entre 1669 et 1689). Le curé de Mandres ne bénit aucune union en 1706, 1709 et 1711.

On se marie toujours à Mandres de préférence (52 % des mariages) mais depuis l'ouverture des petites écoles au carrefour des grès (place A. Briand) l'opposition entre haut et bas du pays disparaît. Les liens avec Boussy-St-Antoine se desserrent. Parce que les Chomassu, parlementaires parisiens possèdent avec la seigneurie de Périgny le fief royal de Tours grises à Mandes les mariages entre les familles de Mandres, de Villecresnes et surtout de Périgny sont très fréquents.

La proportion des mariages en dehors de la zone des cinq kilomètres augmente (elle passe de 8,5 % à 14,06 %). Au lieu de quatre villages (1669-1689), Evry-les-Châteaux (deux) Pringu, Queny, Draveil, St-Germain-les-Corbeil, St-Maurice, Limeil (deux) totalisent l'énorme nombre de mariages de la vallée de l'Yerres (Brie, Varennes, Boussy et Brunoy).

De 1720 à 1760, la tendance se renverse complètement. La population augmente rapidement, l'activité économique enregistre d'énormes progrès. Les tisseurs des cours trois et cinq emploient de trois à quatre compagnons. Un fabricant de perruques, Tardif, né à Tours, s'installe à l'entrée de la cour cinq. Il est possible que les muriers des Charmilles du moins jusqu'en 1750 (les hivers des années 30 et 40 sont particulièrement rudes) alimentent une magnènerie et une industrie de caractère artisanal. Charles Gautier et ses descendants ont toujours entretenu d'excellents rapports avec la famille de Jacques de la Roche qui tenait le fief du Paradis qui

comprenait au XVIII^e le jardin de Paradis (les Charmilles) le hameau du Paradis (du chemin de Sources de la Brèche-la-Montagne au chemin des Vallées), les Cottages (la place de la Mairie) et la cour numéro trois. Le nombre des mariages entre les familles de Mandres diminue de 10 % (de 51 % à 48 %). Cette évolution est encore plus marquée (21 % au lieu de 31,25 %) pour les mariages avec les familles des villages voisins. (Les rapports avec Périgny restent toujours privilégiés (onze mariages). La fréquence des mariages en dehors de la zone de cinq kilomètres enregistre une croissance remarquable (26 %). Douze Mandriens épousent des habitants des villages de la Brie-française (Clayes, Chevry-Cossigny, Moissy-Cramayel, Evry-les-Châteaux, Jublins, Magny-en-Brie, Moisenay, Pringy). Presque tous les villages du rebord du plateau briard (Yerres, Montgeron, Villeneuve, Valenton, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie) participent à l'étalement géographique des mariages au XVIII^e. Cette situation reflète l'évolution des mœurs. L'autorité du chef de famille, des vigneron de la confrérie de St-Vincent du XVII^e, s'effrite. Avant 1715, les célibataires travaillaient "au service de leurs parents" jusqu'à leur mort. A partir de 1720, les jeunes qui se marient à 23-24 ans possèdent des vignes au moment de leur mariage. Par suite de l'augmentation très rapide de la natalité (elle dépasse parfois 60 ‰), il est possible de choisir en dehors de toute contrainte son conjoint.

Cette nouvelle tendance reflète également un changement économique. Par suite de la croissance constante de la population qui entraîne le morcellement du vignoble de la "Cote" de l'Yerres, par suite de la modernisation des méthodes de culture des fermes seigneuriales, les vigneron préfèrent marier leurs cadettes aux spécialistes qui réclame l'exploitation des grosses fermes briardes (batteurs en grange, charretiers, bourriers, vachers, bergers). Ces ouvriers agricoles qualifiés venus des villages de la Brie "surpeuple" travaillent et se marient à Mandres à partir de 1720.

De 1760 à 1792, la croissance continue mais le rythme d'augmentation de la population (0,8 %) dépasse largement l'accroissement de la production (les rendements en blé augmentent de 0,5 % par an), ce déséquilibre explique la tension sociale qui précède la Révolution de 1789. De 1782 à 1785, les Chartreux "actualisent" le cens de leurs hôtes. Le vignoble atteint les limites de son extension, et se morcelle à l'extrême. Une dizaine seulement des cinquante cinq vigneron que compte Mandres, en 1782, continue à vendre une année sur deux leurs récoltes sur les marchés de la proche banlieue de Paris (Conflans, Charenton, St-Maurice). Les fermiers n'offrent plus que des emplois temporaires au moment de la moisson ou des vendanges. Heureusement les vigneron bénéficient de deux ressources d'appoint liées au développement des maisons de campagne des Parlementaires parisiens et de leur clientèle. Ils entretiennent les parcs, les clos (vergers), les pépinières de cette bourgeoisie riche qui habite à Mandres pendant la belle saison. Les femmes des vigneron gardent en nourrice les enfants des bourgeois des quartiers de l'est de Paris, Marais, Faubourg St-Antoine), Mandres accueille tous les ans sous le règne de Louis XVI de dix à quinze nourrissons.

Par suite de l'augmentation de la natalité et parce que les fermiers recrutent désormais leur main d'œuvre à Mandres et que l'entretien des huit maisons bourgeoises (dix avec les deux manoirs seigneuriaux) exige une trentaine de "jardiniers",

les mariages entre Delaroche, Deville, Fournier, Grimault, Guérin, Motteau, Néron et Thomas prédominent à nouveau (57 %). Les réunions avec les famille de Périgny et de Villecrestes retrouvent leur niveau traditionnel (28 %). Le nombre des mariages en dehors de cette zone rapprochée tend à diminuer (10 % au lieu de 12 % pendant le XVII^e). On enregistre seulement un mariage entre une famille de Mandres et un paroissien de Créteil, Limeil, Valenton et Sucy.

Pendant ces deux siècles, sauf entre 1720 et 1760, 52 % des mariages sont célébrés entre des familles de Mandres; 80 % des mariages sont contractés dans un rayon de cinq kilomètres autour du village (Brie, Boussy-St-Antoine, Brunoy, Santeny, Villecrestes et surtout Périgny) 18,25 % des mariages se seraient effectués dans l'actuel département du Val-de-Marne.

Jusqu'en 1715, les jeunes gens se marient de 26 à 27 ans, à partir de 1720, de 23 à 24 ans, les jeunes filles se marient plus tôt (22-23 ans puis 20-21 ans).

Avec l'évolution des mœurs, les mariages entre mineurs ne cessent d'augmenter; à peine 10 % avant 1715; de 15 à 20 % entre 1715 et 1775; plus de 25 % à la veille de la Révolution de 1789. Les veufs se remarient dans l'année, ils ne peuvent cultiver leurs vignes et en même temps élever leurs enfants. Les veuves des laboureurs ne se remarient qu'au bout de cinq à six ans, elles ne peuvent alors diriger leur exploitation et se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Les orphelines ne restent pas longtemps veuves, elles ne peuvent vivre dans la maison de leur tuteur (souvent le frère aîné) avec leur famille. Bien sûr, il existe des exception. Nicole Guérin aide, à partir de 1736, son frère Etienne à élever ses enfants; mais elle possède trois arpents de vignes.

Le monde des artisans échappe à la règle générale. Les tisserands, les charrons ne trouvaient pas toujours à Mandres ou dans les villages voisins le gendre qui prendrait leur succession. Par contre les compagnons nés à Rouen, à Evreux, à Flers, à Fougères ou à Tours, gens de métier qualifiés épousent souvent la fille des maîtres artisans. Enfin jusqu'en 1720, les filles (ou les veuves) des charretiers qui cultivaient sous le contrôle des prévôts ou des fermiers les domaines seigneuriaux épousaient presque toujours les commis de leurs pères (ou de leurs maris) nés souvent dans les diocèses d'Auxerre ou de Lyon où ils avaient appris à travailler les terres lourdes et humides. Pierre Perret épouse la veuve de Charles Pasquier charretier du sieur Mémet fermier et fiscal des Révérends Pères Chartreux en 1676). La qualification professionnelle suppléait les solidarités traditionnelles.

Jacques-Paul Laurain fils du fermier de Périgny prétendait épouser Charlotte Sternotte. Ses parents refusèrent leur consentement. Le jeune homme conteste le droit de ses parents. Le premier juge de paix élu du Canton de Brunoy, Blondat (le futur maire de Mandres) autorise le curé à marier les jeunes gens. Le tribunal de Corbeil confirme cette décision et le 12 septembre 1791, le fils du fermiers épousait la fille du cordonnier de Mandres. La révolution française avait affranchi l'individu.

Pierre NICOL (Mandres)

LES AUTOMNES DE DIDEROT EN VAL DE MARNE

En cette année où colloques, théâtres et expositions diverses célèbrent à l'envie les "cents physionomies de Denis Diderot" (titre aussi d'un environnement poétique et audiovisuel créé par la Maison des Arts André Malraux de Reims et présenté tout l'été à la Conciergerie) il est peut-être intéressant de tenter une contribution régionale à ce bicentenaire par le biais de plusieurs éclairages biographiques successifs en relation avec le Val-de-Marne.

Tout d'abord sa captivité à Vincennes en 1749 puis à partir de 1759 parmi les lettres adressées à Sophie Volland "la Gazette du Grand-Val" un aperçu de ses différents automnes passés à Sucy-en-Brie chez le baron d'Holbach et en promenade aux alentours. Le pari est ici de laisser le plus souvent la parole à Diderot et aux témoignages de ses contemporains, et de ne s'immiscer que pour apporter quelques éléments d'interprétation indispensables.

REPERES PARUS DANS LE MONDE DU 6 JUILLET 1984

- 1713 Naissance à Langres le 5 octobre. Le père est maître coutelier.
- 1723 Diplôme de maître ès-arts de l'université de Paris.
- 1733-1740 Vie de bohème.
- 1742 Se lie avec Rousseau et épouse Antoinette Champion, lingère
- 1744 Rencontre de Condillac.
- 1746 Se lie avec d'Alembert
- 1747 Contrats avec les libraires pour l'*Encyclopédie*
- 1748 *Les Bijoux indiscrets* publié anonymement. Mémoires sur différents sujets de mathématiques.
- 1749 *Lettres sur les aveugles*. Diderot est arrêté et emprisonné à Vincennes. Visite de Rousseau. Libéré par ordre du roi.
- 1750 Prospectus de l'*Encyclopédie*. Rencontre de Grimm, de Mme d'Épinay et du baron d'Holbach.
- 1751 Publication du tome I de l'*Encyclopédie*. Attaques des jésuites.
- 1755 Début de la liaison avec Sophie Volland.
- 1757 Palissot ("pâlis, sot") publie ses *Petites Lettres sur de grands philosophes*. Rupture avec Rousseau. Début de la collaboration à la *Correspondance littéraire* de Grimm
- 1759 Arrêt évoquant le privilège de l'*Encyclopédie*. *Salon de 1759*. Les huit autres seront aussi écrits pour Grimm.
- 1760 Rédaction de *La Religieuse* (publié en 1796).
- 1761 Première ébauche du *Neveu de Rameau*. Diderot est invité par Catherine II.
- 1759 Écrit *Le Rêve de d'Alembert*.
- 1771 *Jacques le Fataliste* (publié en 1796).
- 1773 *Paradoxe sur le comédien* (publié en 1830). Séjour à Saint-Petersbourg et entretien avec Catherine II.
- 1774 Retour à Paris. Écrit *le Voyage de Hollande* (publié en 1819).
- 1782 Publication de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*.
- 1784 22 février, mort de Sophie, 31 juillet mort de Diderot.
- 1830-1831 Édition des mémoires, correspondances et ouvrages inédits de Diderot

Pour en savoir plus

Outre les auteurs mentionnés dans les articles se reporter aux différentes éditions intégrales de la Correspondance de Diderot.

VINCENNES 1749

II - Y a-t-il une affaire Diderot ?

Ce n'est pas tant le directeur de l'Encyclopédie qui est dénoncé comme dangereux par le curé de sa paroisse, St-Médard, mais bien l'éditeur, anonyme, des *Pensées philosophiques*, des *Bijoux indiscrets* et surtout de la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*.

Pourquoi cet événement se produit-il en 1749? Ce n'est pas un hasard mais le moment où est prise une mesure générale de répression contre ceux qui sont soupçonnés d'écrire contre la religion et les bonnes mœurs, sur fond de la lutte que se mènent aussi parlement janséniste et cour acquise aux jésuites.

Mais en quoi au juste ce libellé est-il anti-religieux? C'est un dialogue entre un aveugle Saounderson qui meurt après s'être distingué dans le domaine des sciences exactes et un pasteur protestant G. Holmes; ils s'entretiennent jusqu'aux derniers instants de l'existence de Dieu et le pasteur propose de méditer les "merveilles de la nature"

"J'ai été condamné à passer ma vie dans les ténèbres; et vous me citez des prodiges que je n'entends point et qui ne prouvent que pour vous et que pour ceux qui voient comme vous"

Le seul Dieu que sa cécité permet à Saounderson de découvrir c'est celui dont ses mains peuvent faire l'expérience, ainsi que le décrète la conscience de la philosophie nouvelle que Diderot et d'autres tentent d'accréditer; on le voit l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de jeter les bases d'une philosophie expérimentale aux lieu et place des anciens systèmes fondés sur l'analyse pure et la réflexion. La philosophie change désormais de statut, elle n'est plus "l'ombre de Dieu mais le reflet de la nature" (E.E. Schmidt, Europe, Diderot). A ce type de réflexion peut se raccrocher cette remarque de Sade, autre prisonnier célèbre de Vincennes au XVIII^e (publiée par M. Heine, le surréalisme au service de la révolution).

"Dieu ne se présente absolument à notre imagination que comme la couleur se présente au cerveau des aveugles: c'est-à-dire comme une chose qu'on lui dit être mais dont rien ne prouve la réalité et qui, par conséquent, peut fort bien ne pas être..."

Mais en ce mois de juin 1749 c'est le jugement de Voltaire qui importe le plus à Diderot. La réponse de Voltaire, le 9 juin 1749, en est révélatrice.

"Je vous remercie, Monsieur, du livre ingénieux et profond que vous avez eu la bonté de m'envoyer.../..."

Mais je vous avoue que je ne suis pas du tout de l'avis de Saounderson, qui nie un dieu parce qu'il est né aveugle. Je me trompe peut-être, mais j'aurais à sa place reconnu un être très intelligent qui m'aurait donné tant de suppléments de la vue; et en apercevant par la pensée des rapports infinis dans toutes les choses, j'aurais soupçonné un ouvrier infiniment habile. Il est fort impertinent de prétendre deviner ce qu'il est, et pourquoi il a fait tout ce qui reste, mais il me paraît bien hardy de nier qu'il est .../..."

Suivant de la part de Voltaire une invitation à laquelle Diderot répond sur le champ dès le 11 juin 1749 en se lançant dans une immense mise au point préluant à l'hypothétique entrevue qui ne se produira pas à cause de son arrestation.

"le sentiment de Saounderson n'est pas plus mon sentiment que le vôtre; mais ce pourrait bien être parce que je vois .../..."
Si jamais je me sens l'âme un peu plus libre et l'esprit plus en état de soutenir la bonne opinion qu'il me semble que vous avez conçue de moi, j'apparaîtrai subitement et mes yeux verront cet homme inconcevable dont les écrits m'enchantent tour à tour, à qui je dois le peu de style et d'esprit philosophique que j'ai, qui possède dans un degré surprenant tous les talents réunis, à qui tous les genres de littérature sont familiers, et qui s'est signalé dans chacun d'eux comme s'il en eût fait son unique étude. A présent je suis dans l'état d'un atome réduit à sa force d'inertie et qu'un globe immense anime par lui-même d'une vitesse prodigieuse invite à la collision .../..."

De fait, jamais Voltaire et Diderot ne se rencontrèrent. Pour l'instant les événements policiers se précipitent le 22 juillet le garde des sceaux invite le lieutenant général de police à "donner ordre pour faire mettre à Vincennes le sr Diderot auteur du "Livres de l'aveugle" cependant qu'arrive à Vincennes la lettre de cachet; c'est en fait, le 24 juillet dès 7 h 1/2 après perquisition et interrogatoire (arch. Bastille n° 11.671) Diderot est incarcéré au donjon de Vincennes.

II - La détention : film des événements

Interviennent immédiatement auprès du garde des sceaux, le comte d'Argenson, les libraires associés pour solliciter l'élargissement du directeur de l'Encyclopédie,

"hommes de lettres d'un mérite et d'une probité absolue, le seul capable d'une aussi vaste entreprise et qui possède seul la clef de toute l'opération et dont la détention... peut entraîner leur ruine"

(Arch. Bastille. Id). Puis quelques jours plus tard Voltaire par l'intermédiaire de madame du Châtelet parente du gouverneur de Vincennes pour adoucir la captivité de "Socrate-Diderot". Mais rien n'y fait.

Diderot est bel et bien emprisonné au donjon: après les protagonistes des guerres de Religion, de la Ligue, des Frondes, des scandales du grand Siècle, c'est au tour de l'audace des encyclopédistes d'être suspectée et l'énumération de tous ces prisonniers forme une synthèse des crises qui ont secoué la couronne de France. Pourtant en ce XVIII^e siècle la vedette à Vincennes n'est pas Diderot; outre le passage des deux Mirabeau, de Crébillon, de Sade, c'est un certain Latude dont on se souvient le plus, qui mit deux ans sur les dix passés au château à creuser en pleine pierre et sous la hotte de la cheminée de sa cellule un conduit lui permettant de communiquer avec ses collègues en promenade dans la cour du Châtelet. Mais Diderot, lui, est enfermé pour l'instant au donjon au régime bien plus rude comme on va le voir.

Même s'il ne reste que trois mois à Vincennes, son comportement va en être très affecté d'autant qu'il nie toujours être l'auteur des écrits incriminés malgré la dénonciation maintenant du libraire imprimeur. Voyons un peu son état d'esprit en ce 10 août 1749 tel qu'il le décrit dans cette lettre à M. Berryer, lieutenant-général de police (B.N. MSS. N.a.fr. 134 fd 12)

"... il y a dix huit ans que je suis à Paris. J'en ai passé dix à l'étude des mathématiques et des belles-lettres, vivant entièrement ignoré et n'ayant aucun dessein d'être connu.../..."

Malgré les douleurs de corps et les peines d'esprit dont je suis accablé, je suis pressé d'un intérêt plus touchant et plus tendre. J'ai laissé à la maison une femme et un enfant... Encore si, au défaut de mes secours, je pouvais leur procurer ceux de ma famille. Mais je ne consultais que mon cœur et la probité quand je me choisis une femme et mon père ignore encore mon mariage .../..."

Permettez-lui de descendre dans ma prison pour un instant et de s'entretenir avec moy .../..."

Accordez-moi la liberté de la salle qui tient à ma chambre, avec celle d'avoir des livres et de lire. Je vous demande la première de ces grâces parce que j'ai des douleurs de cuisses et de jambes qu'un peu d'espace pour me promener dissiperait peut être. La seconde pour faire distraction aux mouvements de désespoir qui me surmontent malgré que j'en aie et, qui pourraient me conduire à quelque action funeste..."

Mais rien ne s'améliore avant qu'il ne passe réellement aux aveux, dans une lettre au même du 13 août 1749 (B.N. Mss.N.a.f. 1131, fol. 18)

"je vous avoue donc comme à mon digne protecteur ce que les longueurs d'une prison et toutes les peines imaginables ne m'auraient jamais fait dire à mon juge : que les Pensées, les Bijoux et la lettre sur les Aveugles sont des intempérances d'esprit qui me sont échappées..."

Après signature de l'engagement qui suit il a désormais pour espace le château.

“Je soussigné, reconnais que M. Berryer, lieutenant-général de Police, m'a notifié les ordres et intentions de Sa Majesté pour ce que j'ay à observer dans le château de Vincennes où je suis prisonnier en vertu des ordres du Roy; et en conséquence, pour m'y conformer et marquer mon profond respect et ma soumission entière aux dits ordres dont je ne m'écarteray jamais, je promets à Monsieur le Lieutenant Général de Police de ne point sortir du dit château, ni des cours, ni de l'enceinte du jardin royal, au-delà des ponts, pendant tout le temps qu'il plaira à Sa Majesté de m'y faire retenir prisonnier; me soumettant, en cas de désobéissance de ma part à ce que dessus, d'être renfermé toute ma vie dans le donjon d'où il a plu à la clémence du Roy de me faire sortir.

*Fait au château de Vincennes,
le 21 août 1749.”*

III - Le dernier mois

Reportons-nous également aux réactions de son père qui a successivement appris la détention de son fils par des lettres maintenant disparues et le mariage de ce dernier par la même occasion, elles nous permettront de nous rendre compte d'un autre point de vue que celui de notre héros!

“Mon fils .../... je ne saurais m'empêcher de vous dire qu'il faut absolument qu'il [v] ait eu d'autres raisons que celles que vous m'alléguez... Tout ce qui vient de la part du Souverain est bien respectable et il faut y obéir dans tous les cas...”

Mais comme rien n'arrive sans la permission de Dieu, je ne sais ce qui pouvait mieux convenir à votre sanctification: ou que la retraite que vous avez eu le temps de faire dans cette boîte à cailloux fût finie, ou qu'elle fût prolongée de quelques mois pendant lesquels vous pourrez vous mettre en état d'y faire de sérieuses réflexions sur vous-même. Songez que si le Seigneur vous a donné des talents, ce n'est pas pour travailler à affaiblir les dogmes de notre Sainte Religion.../...

Voilà 28 jours écoulés dans un endroit où il ne vous en a rien coûté; d'ailleurs je sais que Sa Majesté par un effet de sa bonté, fait donner une subsistance honorable à ceux qui en exécution de ses ordres, sont traduits là où vous êtes. Vous m'avez mandé avoir du papier, de l'encre et des plumes. Je vous invite à en faire meilleur usage que du passé .../... (Archives Haute-Marne, II E 3).

C'est dans cette atmosphère que débute, souvenir meilleur, son amitié avec Rousseau, tumultueuse par la suite du fait de ce dernier.

Lisons le récit de J. Starobinsky ("Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle" Gallimard).

"quand Diderot est emprisonné, l'émotion de Rousseau s'exaspère et il suffira d'un programme de concours d'Académie pour que "l'indignation de la vertu devienne une bouleversante illumination. Il en résulte sur le champ, griffonné sous un chêne de la route de Vincennes un discours véhément, que Rousseau apporte à l'ami prisonnier comme une arme symbolique, d'un métal romain:" Je lui lus la prosopopée de Fabricius"...

Rousseau attend en échange un autre don, la confirmation de la validité de sa parole, l'encouragement à écrire à concourir. Et Diderot trouve les mots justes: "il n'y a pas à balancer, vous prendrez le parti que personne ne prendra " Diderot remplit parfaitement le rôle socratique qui habitait son imagination: il est ici l'accoucheur de la singularité littéraire de Jean-Jacques".

Le temps passe " ... la détention de M. Diderot est devenue beaucoup plus douce; cependant elle dure encore, et l'Encyclopédie est suspendue..."

(note d'Alembert dans une lettre du 9 septembre à Formey).

Le 19 septembre Diderot tente cette pétition :

"le sieur Diderot, détenu de l'Ordre du Roy au château de Vincennes depuis le mois de juillet, demande sa liberté.

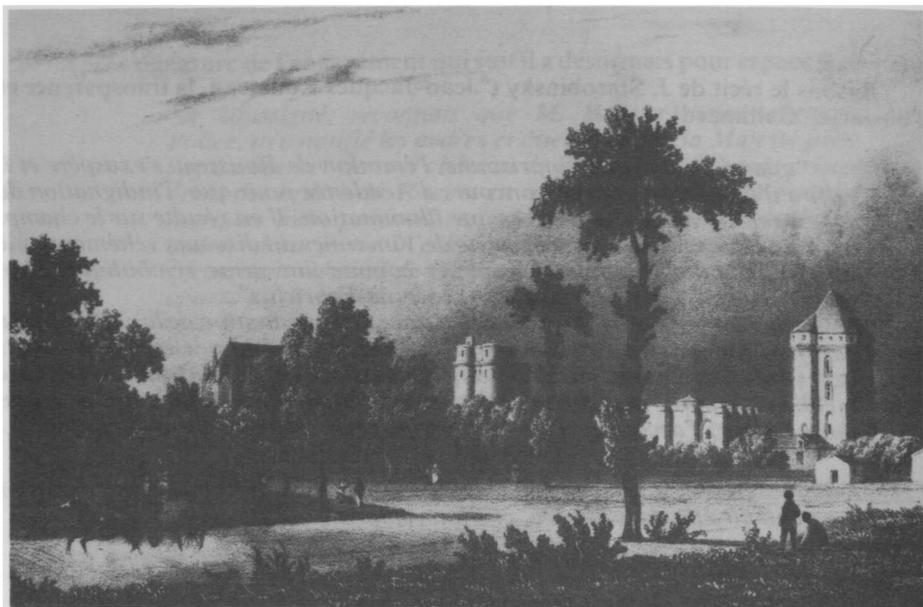
Observe qu'il est l'éditeur de l'Encyclopédie, ouvrage de longue haleine qui comporte des détails infinis auxquels il ne peut vaquer étant retenu prisonnier.

Promet de ne rien faire à l'avenir qui puisse être contraire en la moindre chose à la religion et aux bonnes mœurs."

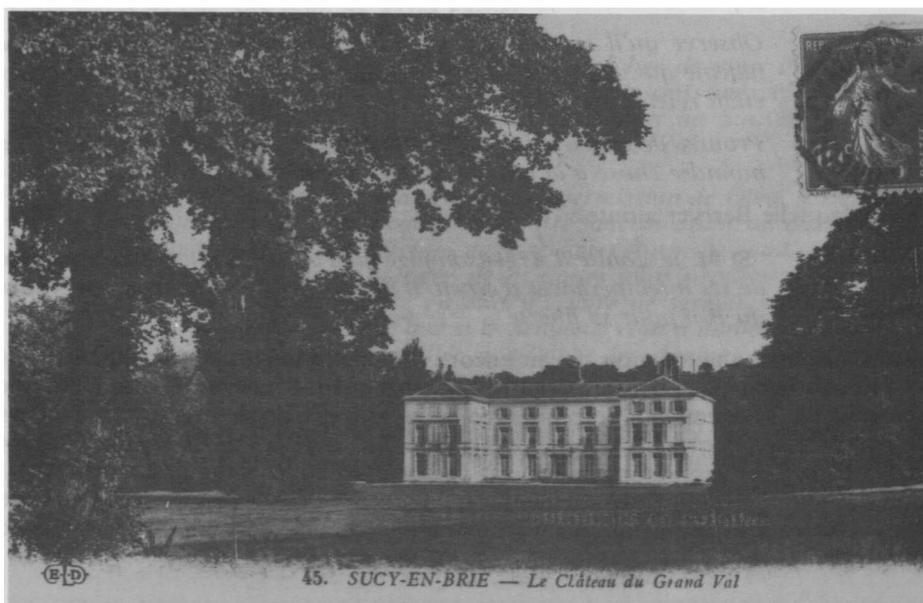
à laquelle Berryer ajoute :

"Si M. le Comte d'Argenson juge qu'il ait suffisamment fait pénitence de ses intempérances d'esprit, il est supplié de faire expédier l'ordre du Roi pour sa liberté".

Pourtant un autre mois devait encore s'écouler dans cette atmosphère avant que ne soit signée le 21 octobre la lettre de cachet qui ordonne la libération. Arrivée seulement le 3 novembre à Vincennes, voilà Diderot en liberté après cent deux jours de captivité et son premier contact, si l'on ose dire, avec le Val-de-Marne. Restent les légendes; son emprisonnement prit valeur d'exemple, toute une série d'anecdotes en témoignent; on parla de l'encre qu'il se serait fabriquée avec des moyens de fortune et dont il aurait eu la générosité de laisser la recette inscrite sur les murs de sa cellule...



Le Château de Vincennes - (Cliché A.D. Val-de-Marne)



45. SUCY-EN-BRIE — Le Château du Grand Val
SUCY-EN-BRIE — Le Château du Grand Val

1759 : DIDEROT DECOUVRE LE GRANDVAL

C'est à l'amitié du baron d'Holbach avec la plupart des encyclopédistes que Diderot doit d'être invité au Grandval, situé sur le territoire de l'actuelle commune de Sucy-en-Brie, lorsque l'été le baron y transporte son "salon de la rue Royale" lieu habituel de rencontres pendant l'année. Ce château, aujourd'hui détruit, dans un parc maintenant morcelé et loti, ne comportait au XVIII^e qu'un étage; gravures et cartes postales postérieures peuvent néanmoins nous en donner quelque idée, même si certaines pièces d'eau ne datent elles aussi que du XIX^e s.

Sa propriétaire en 1759 était madame d'Aine, doublement belle-mère du baron d'Holbach, déjà son cousin, puisque celui-ci, veuf en 1754 de sa fille aînée Geneviève d'Aine, en avait épousé deux ans plus tard la cadette, Charlotte; madame d'Aine, née Suzanne de Westerberg à Spire en 1706, était elle même depuis 1755 veuve de Nicolas d'Aine, secrétaire du Roi et seigneur de Grandval. Invité tantôt par d'Holbach lui-même, tantôt par madame d'Aine, Diderot fera à partir de l'automne 1759 et ce jusqu'en 1769 plusieurs séjours parfois assez prolongés dans cette demeure.

Avant de nous mettre à lire principalement dans les "lettres à Sophie Volland" ce que l'on a appelé la "Gazette du Grandval" qui décrit très précisément la vie au jour le jour au château, intéressons-nous quelque peu au maître du lieu, le baron d'Holbach.

Quelque système que forge mon imagination

répétait souvent Diderot à Meister *je suis sûr que mon ami d'Holbach me trouve des faits et des autorités pour les justifier.*

Quant au baron, il aimait à dire à Diderot:

"Vous êtes l'homme le plus heureux que je connaisse, vous n'avez jamais trouvé un sot, ni un frippon et vous n'avez jamais lu un mauvais livre, car à mesure que vous le lisez, vous le refaites".

Un témoignage, autre que celui de Diderot nous ressuscite l'ambiance habituelle qui règne en ce lieu. Il s'agit de celui que l'abbé Morellet, autre collaborateur de l'Encyclopédie rapporte en 1821 dans ses "Mémoires sur le XVIII^e s. et la Révolution".

"C'est là que j'ai entendu Roux et Darcet exposer leur théorie de la terre; Marmontel les excellents principes qu'il a réunis dans ses éléments de littérature; Raynal nous dire à livres, sous et deniers, le commerce des espagnols aux Philippines et à la Vera Cruz, et celui de l'Angleterre dans ses colonies;... Diderot traiter une question de philosophie, d'art ou de littérature et par son abondance, sa faconde, son aire inspiré, captiver longtemps l'attention" .../...

“C’est là aussi que Diderot, le docteur Roux et le baron lui-même établissaient dogmatiquement l’athéisme absolu, celui du système de la Nature, avec une persuasion, une bonne foi, une probité édifiante même pour ceux d’entre nous qui, comme moi, ne croyaient pas à leur enseignement”.

C’est donc dans cette atmosphère qu’il contribue à nourrir de sa conversation, que Diderot va rédiger son premier “Sallon” (qu’il écrit toujours ainsi peut-être inconsciemment à cause de salle?) réfléchir et roder oralement un certain nombre d’articles de l’Encyclopédie qui n’en est qu’à la lettre H au moment où Diderot découvre Grandval. Si nous allons nous attacher principalement à rechercher, à travers les “lettres à Sophie Volland” les traces du Val-de-Marne en ce XVIII^e, ne perdons pas de vue que l’essentiel de ces écrits spontanés est avant tout destiné à communiquer à la bien aimée absente, rebaptisée Sophie pour l’étymologie, les faits, gestes et pensées de son amant non seulement à son égard mais aussi dans ses préoccupations philosophiques du moment. Pour en découvrir l’infinie richesse nous ne pouvons qu’inciter à leur lecture intégrale dans les éditions de la correspondance de Diderot.

Répétons après d’autres, que ces lettres, dont 187 seulement sur les 553 nous sont connues et les réponses moins nombreuses de Sophie, pour l’état-civil Louise-Henriette, perdues, constituent la meilleure approche biographique de Diderot. Et cette liaison, commencée vers 1754, devait durer jusqu’à leurs deux morts rapprochées en 1784, Sophie le 22 février et Denis le 31 juillet. Dans ces lettres se révèle aussi cette nouvelle manière d’écrire qui lui assure sa modernité actuelle fondée sur l’art de la digression comme autant d’approches intuitives du réel;

“il feint de nous placer à la naissance même de la réflexion et des sentiments, dans le halètement de la découverte et la vivacité du dialogue à la source vive de la conversation avec autrui et de la discussion avec soi” (Claude Roy dans le *Nouvel Observateur* du 13 avril 1984); en quelque sorte ici aussi se manifeste ce qu’Elisabeth de Fontenoy a nommé son *“matérialisme enchanté”*.

Voyons donc cette première prise de contact en ce 1^{er} octobre 1759 avec le Grandval.

“... On m’a installé dans un petit appartement séparé, bien tranquille, bien gai et bien chaud. C’est là qu’entre Horace et Homère et le portrait de mon amie, je passe des heures à lire, à méditer, à écrire et à soupirer. C’est mon occupation depuis six heures du matin jusqu’à une heure. A une heure et demie je suis habillé et je descends dans le salon, où je trouve tout le monde rassemblé... Nous dînons, bien et longtemps. La table est servie ici comme à la ville, et peut-être plus somptueusement encore. Il est impossible d’être sobre, et il est impossible de n’être pas sobre et de se bien porter. Après dîner, les dames causent; le baron s’assoupit sur un canapé, et moi je deviens ce qu’il

me plaît. Entre trois et quatre, nous prenons nos bâtons et nous allons promener; les femmes de leur côté, le baron et moi du nôtre. Nous faisons des tournées très étendues.

Rien ne nous arrête; ni les coteaux, ni les bois, ni les fondrières, ni les terres labourées. Le spectacle de la nature nous plaît à tous deux. Chemin faisant, nous parlons ou d'histoire ou de politique, ou de chimie, ou de littérature, ou de physique, ou de morale. Le coucher du soleil et la fraîcheur de la soirée nous rapprochent de la maison, où nous n'arrivons guère avant sept heures.

Les femmes sont rentrées et déshabillées. Il y a des lumières et des cartes sur une table. Nous nous reposons un moment; ensuite nous commençons un piquet. Le baron nous fait la chouette. Il est maladroit, mais il est heureux. Ordinairement le souper interrompt notre jeu. Nous soupons. Au sortir de table, nous achevons notre partie. Il est dix heures et demie. Nous causons jusqu'à onze. A onze heures et demie nous sommes tous endormis, ou nous devons l'être. Le lendemain nous recommençons...

... Le Grandal est à deux lieues et demie de Charenton, et à la même distance de Gros-Bois. Il n'y a point de poste plus voisine..."

Quinze jours plus tard sa présence dans la région lui vaut de jouer à l'expert financier!

"A Sophie 15 octobre 1759

... Hier je perdis toute ma matinée ou plutôt je l'employais bien. Je reçus un billet qui m'appelait à Sucey. Il était d'un pauvre diable qui a imaginé un projet de finances sur lequel il voulait avoir mon avis. C'est une combinaison très ingénieuse de loterie et d'actions. Je suis fâché qu'il n'ait pas été présenté avant les édits. Il n'y a rien d'odieux. Cela pourrait être durable ou momentané..."

Le 20 octobre c'est au tour des jardins d'être décrits ainsi que leur environnement humain.

"Notre vie est toujours la même. On travaille, on mange, on digère si l'on peut, on se chauffe, on se promène, on cause, on joue, on soupe, on écrit à son amie, on se couche, on dort on se lève et l'on recommence le lendemain".

"Il a fait une après-dînée charmante. Nos jardins étaient couverts d'ouvriers et vivants. J'ai été voir planter des buis, tracer des plates bandes, semer des boulingrins. J'aime à causer avec le paysan; j'en apprends toujours quelque chose. Ces toiles qui couvrent en un instant cent arpents de terre nouvellement cultivée sont filées par de petites araignées dont la terre fourmille. Elles ne travaillent que dans cette saison et que certains jours".

“A gauche de la maison nous avons un petit bois, qui la défend du vent du nord. Il est coupé par un ruisseau qui coule naturellement à travers des branches d'arbres rompues, des ronces, des joncs, de la mousse, des cailloux. Le coup d'œil en est tout à fait sauvage et pittoresque. C'est là qu'on allait chercher, il y a deux mois, le frais contre les chaleurs brûlantes de la saison. Il n'y a plus moyen d'en approcher; il faut tourner autour et prendre le soleil”.

La lettre du 30 octobre fait état de la célèbre équipée en bords de Marne à laquelle s'adjoint un récit d'accident survenu à Bonneuil dont a été témoin madame d'Aine et que Diderot transcrit sous forme de dialogue, son mode d'écriture préféré.

“A Sophie

Il fit dimanche une très belle journée. Nous allâmes nous promener sur les bords de la Marne. Nous la suivîmes depuis le pied de nos coteaux jusqu'à Champigny.

Ce village couronne la hauteur en amphithéâtre. Au-dessous, le lit tortueux de la Marne forme en se divisant un groupe de plusieurs petites îles couvertes de saules. Ses eaux se précipitent en nappes par les intervalles étroits qui les séparent. Les paysans y ont établi des pêcheries. C'est un aspect vraiment romanesque. St-Maur d'un côté dans le fond, Chennevières et Champigny de l'autre sur les sommets; la Marne des vignes, des bois, des prairies entre deux. L'imagination aurait de la peine à rassembler plus de richesse et de variété que la nature n'en offre là. Nous nous sommes proposés d'y retourner, quoique nous en soyons revenus tous éclopés. Je m'étais fiché une épine au doigt. Le baron était entrepris d'un torticolis et un mouvement de bile commençait à tracasser notre mélancolique Ecossais.

Il était temps que nous regagnassions le salon. Nous y voilà; les femmes établies dans le fond, les hommes rangés autour du foyer. On est encore en silence; mais ce ne sera pas pour longtemps .../...

Madame d'Aine...

“Il y a 2 mois que j'étais seule ici. Je ne savais pas que devenir. Je me fis mener à Bonneuil; et dare, dare, dare! Voilà un homme qui vient en cabriolet, comme si le diable l'emportait... vous savez ce tournant vers l'église?... il y avait là une femme montée sur un âne entre deux paniers; et crac, le moyeu du cabriolet accroche un panier, et voilà l'âne les quatre fers en l'air de l'autre. On s'amasse. On redresse les paniers. On relève l'âne par la queue. Cependant, on laissait là cette pauvre femme qui criait comme une femme troussée.../...

Et le 1^{er} séjour s'achève peu après cette lettre du 3 novembre quelque peu désenchantée malgré l'attention portée au travail d'autrui.

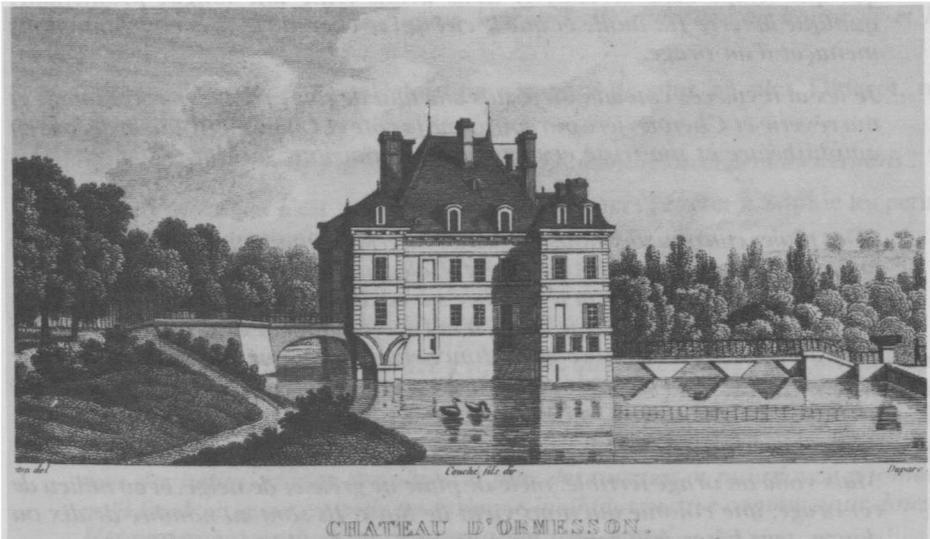
“Dès le matin j’entends sous ma fenêtre des ouvriers. A peine le jour commence-t-il à poindre qu’ils ont la bêche à la main, qu’ils coupent la terre et roulent la brouette. Ils mangent un morceau de pain noir; ils se désaltèrent au ruisseau qui coule; à midi ils prennent une heure de soleil sur la terre; bientôt ils se remettent à leur ouvrage, ils sont gais; ils chantent; ils se font entre eux de bonnes grosses plaisanteries qui les égaiant; ils rient. Sur le soir, ils vont retrouver des enfants tout nus, autour d’un âtre enfumé, une paysanne hideuse et malpropre et un lit de feuilles séchées et leur sort n’est ni plus mauvais ni meilleur que le mjen.

.../...

On est allé à Charenton vous porter un volume de moi et chercher une ligne de vous. En attendant, je piétine et je maudis la lenteur du messenger. Amour et mauvaise digestion. J’ai beau dire; ce coquin s’est amusé dans quelque cabaret. Il n’a pu voir une couronne de lière pendue à une porte sans entrer. Je ne m’en crois pas à moi-même. Qu’est-ce donc que cette raison qui siège là, que rien ne corrompt, qui m’accuse et qui m’absous mon valet? Est-ce qu’on est sage et fou dans un même instant?”

Définitivement estompé le mauvais souvenir de sa détention à Vincennes dix ans auparavant? Quoi qu’il en soit, d’autres automnes en Val-de-Marne attendent désormais notre philosophe... (à suivre).

’on est sage et fou dans un même instant?”



Château d'Ormesson - (Cliché A.D. Val-de-Marne)

1760-1769 : Diderot en Val de Marne

1760, l'habitude s'installe et l'automne pluvieux maintient cette fois les hôtes du Grandval beaucoup plus enfermés que l'année précédente; qu'à cela ne tienne, ils savent se distraire, rendre visite aux voisins... Et ce temps inclément fournit à Diderot, outre l'occasion de travailler un peu plus, celle de nous manifester amplement à propos des orages son sentiment de la nature avec lequel les précédentes "lettres à Sophie Volland" nous avaient déjà familiarisé. Sans attendre, lisons les passages de celles de 1760 qui concernent notre région et si vous voulez "*N'oubliez pas de suscire à M. Volet, directeur des postes à Charenton, pour M. Diderot au Grandval*".

"25 septembre

Me voilà donc aux mêmes lieux où j'étais l'an passé. Y suis-je plus heureux? Non. Quoi donc! trente ans d'expérience du passé ne suffisent (pas) pour nous désabuser de l'avenir? La peine me surprend toujours et lorsque le plaisir vient il semble que je m'y sois attendu.

...

Après dîner, les femmes sont rentrées. Nous les avons abandonnées à leurs petites confidences, car c'est un besoin qui les presse quand elles ont été quelque temps sans se voir; et nous avons tenté une longue promenade, quoique la terre fût molle et que le ciel qui se chargeait vers le couchant, nous menaçât d'un orage.

Je les ai revus ces coteaux où je suis allé tant de fois promener votre image et ma rêverie et Chennevière qui couronne la côte et Champigny qui la décore en amphithéâtre et ma triste et tortueuse compatriote, la Marne".

14.15 octobre

"Des pluies continuelles nous tiennent renfermés. madame d'Holbach s'use la vue à broder. Madame d'Aine digère, étalée sur des oreillers. Le père d'Hoop, les yeux à moitié fermés, la tête fichée sur ses deux épaules et les mains collées sur ses deux genoux rêve, je crois, à la fin du monde. Le baron lit enveloppé dans une robe de chambre et renfoncé dans un bonnet de nuit. Moi je me promène en long et en large, machinalement... je vais à la fenêtre voir le temps qu'il fait; je vois que le ciel fond en eau et je me désespère.

.../...

Mais voilà un orage terrible, mêlé de pluie de grêle et de neige, et au milieu de cet orage, une colonie qui nous vient de Sucy. Ils sont au nombre de dix ou douze, tant bêtes que gens... on a causé de mille choses indifférentes.

20 octobre

“O chère amie, combien je suis bavard. Ne pourai-je jamais, comme disait madame de Sévigné qui était aussi bavarde et aussi gloutonne (que moi) ne plus manger et me taire?”.

28 octobre

“Voilà des vents, une pluie, de la tempête, un murmure sourd qui font retentir sans cesse nos corridors...”

J'aime, moi, les vents violents, cette pluie que j'entend frapper nos gouttières pendant la nuit; cet orage qui agite avec fracas les arbres qui nous entourent; cette basse continue qui fronde autour de moi. J'en dors plus profondément; j'en trouve mon oreiller plus doux; je m'enfonce dans mon lit; je m'y ramasse en un peloton; il se fait de moi une comparaison secrète de mon bonheur avec le triste état de ceux qui manquent de gîte, de toit, de tout asile, qui errent la nuit exposés à toute l'inclémence de ce ciel, qui valent mieux que moi peut-être que le sort a distingué; et je jouis de la préférence”.

“Nos gens, hommes et femmes allèrent dimanche au Piple danser chez M. de la Bourdonnaye, et ils en revinrent à 10 h du soir, crottés jusqu'aux fesses et trempés jusqu'aux os”.

.../.../

“Voici comment se passe mon temps: à 8 h, jour ou non, je me lève. Je prends mes deux tasses de thé.

Beau ou laid j'ouvre ma fenêtre et prendre l'air. Je me renferme et je lis... Nous dinons après avoir causé un peu vers le feu. Nous dinons toujours longtemps. Après le dîner, c'est la promenade, ou le billard ou les échecs... Pui un peu de causerie et de lecture. Le piquet, le souper, le radotage au bougeoir et le coucher”.

Les années passent et l'Encyclopédie accapare de plus en plus Diderot, ne note-t-il pas en 1761;

“Je ne sortirai pas de Paris cet automne. Les ennuis succèdent aux ennuis...”.

Puis au fil des ans il n'est plus nécessaire de toujours répéter à Sophie les petits détails quotidiens semblables,

“Je ne vous dirait pas un mot de la vie que nous menons ici”.

mais il est toujours agréable de lui donner une idée de la table du baron :

“J'ai encore huitaine à passer ici. Priez Dieu que je ne meure pas d'indigestion. On nous apporte tous les jours de Champigny les plus furieuses et les plus perfides anguilles; et puis des petits melons d'Astracan; et puis de la saucroute; et puis des perdrix aux choux; et puis des perdreaux à la crapaudine; et puis des babas, et puis des pâtés; et puis des tourtes; et puis douze estomacs qu'il faudrait avoir, et puis un estomac où il faut mettre comme pour douze. Heureusement on boit en proportion et tout passe”.

Les promenades se ressemblent aussi et parfois même les appréciations défavorables sur les lieux découverts ne s'améliorent pas avec le temps: ainsi en est-il du château d'Ormesson qui visiblement déjà en 1759 ne trouvait pas grâce aux yeux de Diderot puisqu'il le voyait ainsi

"Nous avons été à Amboile. Nous avons vu la folie d'un homme à qui il en coûte cent mille écus pour augmenter son château de douze pieds, et nous en avons ri. Ce château, avec les eaux qui l'entourent et les côteaux qui le dominant a l'air d'un flacon dans un seau de glace.

En 1767 par contre lui vient une idée d'amélioration du paysage.

"Nous avons aujourd'hui visité la maison et les jardins de M. d'Ormesson d'Amboile. Il a dépensé des sommes immenses pour se faire la plus triste et la plus maussade demeure qu'il y ait à vingt lieux à la ronde. Imaginez un château gothique enfoui dans des fossés, et masqué de tous côtés par des hauteurs; des terrasses sans vues; des allées sans ombres; partout l'image du cahos. Si jamais je rencontre cet homme ou son intendant, je ne pourrai jamais me dispenser de la ruiner par un projet qui embelliroit certainement cette demeure, mais qui ne coûteroit pas moins de sept à huit mille francs. Il y a en face du château une petite montagne; au dessus de cette montagne, une plaine et des eaux tant qu'on en veut. Mon conseil ruineux seroit donc de ramasser ces eaux, de les amener au haut de la montagne et d'en former une cascade comme vous en avez vu à Brunoï. Ces eaux seroient reçues au pié de la montagne, dans un beau canal qu'il semble qu'on ait creusé tout exprès pour elles".

Puis vient l'année 1769 celle du dernier des séjours au Grandval, l'atmosphère n'y est plus tout à fait la même bien que la présence de Diderot semble la régénérer:

2 novembre 1769

"Quelques jours après la St-Denis, je suis parti pour le Grandval, où j'ai apporté une besogne immense et où j'en ai trouvé de la bien plus difficile à faire... J'ai commencé par celle sur laquelle je ne comptais pas. Je suis arrivé tout à temps pour calmer un orage épouvantable qui s'était élevé ici entre la femme, le mari, la belle mère, le gendre, le père, les enfants, le musicien Kohaut. J'ai remis la paix. Tout est bien: aussi bien que jamais. Je reste de peur que mon ouvrage se réduise à rien. Je calme l'époux. J'étais la mère et la belle-mère. J'épargne des scènes fâcheuses aux enfants et il est impossible que l'on ne soit heureux où l'on fait le bien".../..."

Avec cette dernière parole s'achèvent nos automnes en compagnie de Diderot.

Francine GLIERE
Archives départementales du
Val-de-Marne.

LA VENTE DES BIENS NATIONAUX EN VAL-DE-MARNE - 1791-1795

Après avoir entrevu les possibilités de la série Q des Archives départementales lors du Bulletin n° 2 de CLIO, en ce qui concernait les séquestres révolutionnaires en Val-de-Marne, il peut être utile d'avoir maintenant un aperçu des ventes de ces Biens nationaux.

Le cadre de ce département dépassant de loin les possibilités d'illustrer notre propos d'un exemple concret, divers critères ont conduit à privilégier le District de Bourg-la-reine. Ayant servi de base au travail réalisé par M. Langumier sur "fêtes et cérémonies pendant la Révolution française" (1), cette subdivision territoriale créée en janvier 1790 présente le double avantage de concerner toute l'actuelle rive gauche de la Seine à l'exclusion de Villeneuve-le-roi et Ablon. Et de permettre de préciser certaines différences d'approche entre les classements des archives de Paris et celles de Versailles.

Et les limites d'une telle approche se révèlent dès les premières recherches. Alors que les registres (2) des Archives de Seine-et-Oise demeurent d'accès aisé et notent au jour le jour l'intégralité des ventes depuis le début (3 février 1791), et pour ensuite d'ordinaire renvoyer aux dossiers, la même démarche aux Archives de Paris oblige à ne consulter que les sommiers des paiements à échéances (3).

Un deuxième obstacle provient du retard apporté à la rédaction de ces sommiers. Commencés fin 1791, ils omettent les ventes réalisées de février-mars à juin. Enfin la confusion entre les adjudications des Biens nationaux à Paris intra-muros et dans le département de Paris conduit à des recoupements parfois hasardeux.

Le nombre important d'actes obligeant également à un choix, un seuil minimum s'impose de lui-même. Mais s'il est aisé de l'établir à 10.000 livres en 1791-1792, de manière à ne retenir que les ventes les plus significatives, inflation et assignats otent ensuite à cette limite une partie de sa signification. Toutes proportions gardées, si la veuve Crette peut acquérir 3 ha 20 de terres à Ivry pour 11.600 l en juin 1791, Guillaume Desplaces, lui, doit régler pour 1 h 60 à Orly la coquette somme de 20.300 l en septembre 1794.

Il reste à noter cependant que malgré les obstacles pouvant empêcher d'avoir une vue exhaustive du mouvement foncier des ventes des Biens nationaux de cette partie du District, quelques enseignements peuvent être apportés sur ce qui représente un des intérêts majeurs d'une étude de ces mutations: les acquéreurs.

La liste partielle et sélective des ventes les plus importantes affectant la région sud de Paris dans le cadre précédemment déterminé met en prime abord un phénomène en évidence: le rôle particulièrement décisif des financiers d'une manière générale; et au sieur DAUCOUR en particulier.

Claude Godard d'Aucour, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi, fermier général et seigneur d'Etiolles avant 1790 devient tout simplement "Daucour" après cette date, et mène de 1791 à sa mort en 1795 une active politique d'achats. Le bilan des fermes qu'il réunit au petit château d'Ivry qu'il détient depuis 1759 est impressionnant: deux à Ivry, une à Villejuif, deux à Maisons (-Alfort), une à Antony, une à Montreuil enfin, soit plus de 500 hectares, pour près de 2 millions de livres!

Tout juste inquiété en 1794, ses biens mis sous séquestre lui sont restitués après le 9 Thermidor (4). Epiphénomène, Daucour dissimule en fait les vastes mouvements financiers menés par banquiers et notaires parisiens.

Saume, Acarias de la Bruyère, successivement à Chevilly et Rungis. Louis Brebud de la Grange, Roch Andelle à Orly peuvent illustrer ces placements qui se révéleraient encore plus précis si les registres notaient à chaque fois la profession, ce qui demeure plus l'exception que la règle. Mais si les professionnels savent souvent saisir les occasions, certains particuliers n'hésitent pas à intervenir.

Des négociants apparaissent tels Mauvage à Vitry en juillet 1791; Pillot à Choisy en 1792; ou Lange à Fresnes lors de la vente de la Tuilerie.

Et des artisans, ainsi Pierre Benoist orfèvre de Paris, en 1792 à Choisy à François Remond fondateur, qui acquiert 33 hectares pour 180.000 l deux ans plus tard.

Mais l'absence des grands fermiers laboureurs pose un problème. Si les Darblay, de Villejuif, apparaissent épisodiquement, les Godefroy, Piot, Roinville ou Chevallier ne semblent pas intervenir de manière significative lors de la vente de ces Biens nationaux. Ce qui amène à poser le problème des conditions de mise en adjudication de ces lots.

Il n'entre pas dans les intentions de cette présentation d'un fonds d'archives de vouloir dresser un tableau complet ni même précis des modalités de vente des Biens nationaux de 1791 à 1795. Il demeure logique cependant qu'au moins deux facteurs influent sur les mutations: l'importance des lots et les conditions de crédits accordées aux acquéreurs.

Or la logique des administrateurs procédant aux ventes mérite mieux qu'une réflexion de passage pour être appréciée et comprise. Certains corps de ferme sont ainsi proposés en bloc, en un seul lot; tels ceux acquis par le sieur Daucour. D'autres connaissent au contraire divisions et fragmentations dans l'espace et dans le temps. La ferme du Chapitre Notre-Dame de Paris à Orly (414 arpents soit 141 hectares) commence au moins à être aliénée en août 1794 (pourquoi si tard?) et par tranches variant de 3 à 25 arpents, et les ventes durent encore en octobre 1795.

Autre facteur influençant les ventes: les conditions de "crédit". Et là encore la diversité des solutions mises en évidence dépasse notre propos. Du règlement en trois fois l'un exigible de suite, les deux autres espacés de trois mois en trois mois; au paiement de 12 % de la somme dans les quinze jours, le solde soit 88 % en 12 versements, un par an pendant douze ans, l'éventail est large et peut selon les modalités proposées éloigner ou attirer telle catégorie potentielle d'acheteur ou telle autre.

Enfin il peut être utile avant d'essayer d'appréhender qui bénéficie de cette vente des Biens de 1^{ère} et 2^e origine de ne pas mésestimer un élément difficile à apprécier: le rôle des intermédiaires et des spéculateurs.

Si telle personne participe directement aux enchères en vue d'acquérir durablement un bien, combien d'autres achètent par des prête-noms? Ou bien publiquement, mais pour revendre deux jours, deux semaines, ou deux mois après?

Le domaine royal de Choisy illustre hélas cette possibilité. Morcelé et vendu en une vingtaine de lots, le seul château qui en demeure le joyau malgré son état change cinq fois de propriétaires de 1797 à 1804.

Et le rôle du sieur Bruillon, avoué à Paris, rue de Bièvre reste à définir. Un jour agissant semble-t-il pour son propre compte, ainsi le 22 mai 1792 à Créteil, d'autres opérant indiscutablement pour des tiers, ainsi à Villejuif la même année en revendant de suite la maison du Séminaire à deux particuliers de Charenton, où à Orly pour des lots de la ferme Notre-Dame cédés au sieur Remond deux mois après l'enchère.

Si les fonds des Archives de Paris demeurent ainsi d'abord délicat et ne permettent pas d'avoir une vue complète de l'ensemble des mutations, notre propos n'en a pas moins essayé d'en montrer les richesses tout autant que les limites. La liste ci-après, publiée à titre indicatif incitera, nous l'espérons à des recherches complémentaires.

- 1 Fêtes et cérémonies pendant la Révolution française, dans le district de Bourg-la-Reine par Maurice Langumier. Mémoire de Maîtrise déposé aux Archives départementales de Créteil.
- 2 Cf. Sources.
- 3 Cf. sources.
- 4 Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'Histoire. Ferand Leriche. Jacques Barin. Paris 1984 pp. 86 et 94.

SOURCES

Arch. dép. VERSAILLES.

Registres non-côtés, par districts.

Arch. dép. PARIS

DQ 13 n° 320 et 312. District de Bourg-la-Reine, avril 1791 - Germinal an II (Fondaental) et an III-an IV.

DQ 13 n° 57 : Canton de Choisy-le-Roi (égaré?)

DC 13 n° 8 et 9 : Répertoires de ventes. Sceaux.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Bastie. *La croissance de la Banlieue parisienne*, PUF. Paris 1964. pp. 74-76.

ACQUEREUR	NATURE DES BIENS	ANCIEN DETENTEUR	PRIX	DATE
Daucour à Ivry	Ferme et fief de Millepas	Arch. de P.	180 200 l.	7 juin 1791
Forestier	Corps de Ferme à Ivry	Ch. N.D de P	80 100 l.	7 juin 1791
Daucourt	Corps de ferme et et 115 arpents à Vitry	Arch. de P. Chartreux	140 100 l. 20 000 l.	8 juillet 1791 22 juillet 1791
Lebeau	Un moulin à vent à L.hay	Chartreux de P.	20 000 l.	22 juillet 1791
Ponsart Ets de Paris	59 arpents à Ivry	St-Victor	64 700 l.	10 juin 1791
Godefroy Fermier à Orly	Un corps de ferme à Villejuif	Célestins	79 100 l.	26 juillet 1791
Trudon du Tilleul	Un corps de ferme à Rungis	Ste-Geneviève	121 100 l.	18 octobre 1791
Dodun	Un château, corps de ferme à Cachan	St- G des P	360 000 l.	18 octobre 1791
Daucourt	Un corps de ferme à Montreuil	St-Victor	103 100 l.	4 nov. 1791
L amy, de Paris	27 arpents de t. à Rungis	Cure	20 000 l.	18 octobre 1791
Bourgeot	20 arpents de t. à Fontenay s Bois	Minimes	36 760 l.	30 août 1791
Beaume, de Paris	80 arpents de t. Chevilly-Lay	Chapelles	98 000 l.	16 sept. 1791
Daucour	Ferme de Maisons-Fille Ville. Ecole vétérinaire	Domaine du Roi	290 400 l.	13 sept. 1791
Daucour	Corps de ferme du Pont d'Antony	St G des P	324 100 l.	6 déc. 1791
I hory de Paris	44 arpents de T. à Ivry	Cordeliers et St-Marcel	40 125 l.	8 nov. 1791
Acarias de la Bussière	Un corps de ferme	Ch. N.D. de P.	400 100 l.	7 fév. 1792

et terres à Rungis				
Larmoyer de Paris	Château de Berny à Fresnes	St G des P	381 000 l.	10 février 1792
Soison de Montrouge	Hôtel de la Surintendance	Domaine du Roi à Choisy	65 000 l.K	9 mars 1792
Saume de Paris	Couvent de la Saussaye et à Chevillyp-Lay	Dames de St-Cyr	415 000 l.	20 avril 1792
Dideron de Paris	Un corps de ferme à Fresnes	St G des P	242 700 l.	10 févri. 1792
Marchand de Paris	Château de Conflans	Arch. de P.	188 100 l.	5 mai 1792
Benoist de Paris	Ecuries du Roi à Choisy	Domaine du Roi	71 000 l.	18 mai 1792
Daucour	Un corps de ferme à Maisons-Alfort	Arch. de P.	136 000 l.	1 juin 1792
Bruillon de Paris	Ferme et terres. à Créteil	Chap N.D. des Mèches	32 900 l.	22 mai 1792
	Milon de Paris	190 arpents de T. Abb St-Denis	35 819 l.	3 oct. 1792
Milon de Paris	Bois l'abbé à Champigny	St-Louis de L.	36 100 l.	3 oct. 1792
Daucour	Un corps de ferme à à Villejuif	St-Nicolas du Chardonnet	163 000 l.	27 nov. 1792
Demetz et Chapoulot de Charenton	Maison du séminaire	St- Nicolas du du Chardonnet	50 000 l.	28 nov. 1792
Lange de Paris	Tuillerie de St G des P. et 18 arpents	26 400 l.	31 oct. 1792	
Lange. de Paris	40 arpents de terre à Fresnes	St G des P.	46 500 l.	12 oct. 1792
Bonardot	Un corps de bâtiment à Choisy	Domaine du Roi	40 000 l.	18 mai 1792
Leblanc-Sorigny	50 arpents de terre à à Choisy	Domaine du Roi	101 000 l.	28 mars 1794
Radu. de Paris	Un corps de bâtiment à Orly	N.D. de Paris	49 000 l.	8 mai 1794
Hunout. de Thiais	24 arpents de terre à Orly	N.D. de Paris	51 000 l.	Sept. oct. 1794
Remond. de Paris	98 arpents de terre à Orly	N.D. de Paris	180 200 l.	Sept. oct. 1794
Benard. de Paris	Pressoir et grange à à Orly	N.D. de Paris	85 800 l.	8 mai 1795
Bouteiller. de Paris	Un corps de ferme à Orly	Hôpital Général de Paris	330 600 l.	28 avril 1795



LA FERME DE POMPADOUR

A distance presque égale des clochers de Maison-Alfort, de Choisy-le-Roi, de Valenton, de Bonneuil et de Créteil, sur le territoire de cette dernière commune, s'est élevée, jusqu'au récent aménagement du carrefour de Pompadour, une ferme que les actes désignaient sous le nom de "La Tuilerie" mais que l'on appelait communément ferme de Pompadour.

Ce sont quelques-uns des souvenirs de la dernière fermière, madame Marcelle Bouchard, recueillis il y a peu de temps, qui vont vous être ici présentés.

Auparavant, qu'il soit permis de faire une rapide incursion dans les archives afin de dresser la fiche historique des lieux.

Sous l'Ancien Régime, les terrains situés dans l'angle formé par la route de Maisons à Villeneuve-Saint-Georges (avenue du Maréchal Foch) et la route de la Pompadour allant de Bonneuil-sur-Marne à Choisy-le-Roi, appartenaient à la fabrique Saint-Rémi de Maisons (1).

Considérés comme biens nationaux, ces terres avaient été vendues avec d'autres par les commissaires composant le bureau du Domaine national de la Seine, le 4 vendémiaire an V (2). Les adjudicataires en étaient Calude Jolain, instituteur, et sa femme Marie-Jeanne Perlin, qui demeuraient à Paris rue des Déchargeurs.

Ils ne restèrent que quelques mois propriétaires de ces 12 arpents 4 perches de terres et de prés répartis en six pièces: terres de première, de seconde et de troisième classes s'y côtoient en ces lieux que l'on appelle Les Baudrieux, les Bouvets et Villiers.

Dès le 18 floréal an V, ils cédaient ces terres à un ménage de cultivateurs installé dans la plaine de Créteil. Henry François Tinet et son épouse Marie-Louise-Victoire Famin, originaires du Mesnil-Thoribus, s'étaient établis, le 13 août 1792, dans les bâtiments de l'ancienne ferme de la chapelle des Mèches, vendus, eux aussi, comme biens nationaux. Pour douze années, à partir de la Saint-Martin d'hiver, ils avaient affermé les 81 arpents en dépendant qui émaillent la plaine depuis Le Pré-Dimanche jusqu'aux Mallefourches, depuis La Pelée à four jusqu'aux Bouvets (3).

Pour cultiver ces terres, les Tinet ont recours à un procédé que n'enregistrent pas fréquemment les notaires (4): ils empruntent une quantité de 400 septiers d'avoine -et de la meilleure- évaluée à 100.000 livres. Ils promettent de rendre cette quantité dans un délai de 5 ans; chaque année, les intérêts seront versés en nature, sous forme de 20 septiers, dont un quart en vendémiaire et trois quarts en brumaire.

Pendant tout le Directoire et le Consulat, ces 400 septiers de grain en puissance vont faire l'objet de transactions. Le 25 thermidor an V Jean-Jacques Bigot cède son capital à un ancien négociant de Saint-Pierre de la Martinique (5), qui le 30 fructidor suivant en passe déclaration à Barbe Lesieur de Vézins (6), qui les transportera finalement à Georges Mournand, propriétaire à Dénécé, en thermidor an X (7).

Entre temps, tout en cultivant leurs terres, Tinet et sa femme s'efforcent de tirer parti de la position stratégique que représente la proximité du carrefour où se croisent les deux routes de Champagne. Ils font construire un corps de logis dont la façade, sur la route de Villeneuve-Saint-Georges, s'orne de cette enseigne "Le Rendez-vous de chasse".

Cette auberge comporte, au rez-de-chaussée, cinq pièces sur cave; le premier étage compte quatre chambres carrées et le grenier est distribué en pièces lambrissées..

A côté de la maison, une porte cochère ouvre sur une grande cour entourée de murs, dans laquelle sont ménagées deux écuries pouvant contenir chacune quinze chevaux. Derrière la cour s'allonge un jardin planté d'arbres fruitiers et bordé d'une haie d'acacias.

Dans le terrain faisant suite au jardin et ouvrant sur la route conduisant à Choisy se trouvaient un bâtiment en rez-de-chaussée et un hangar abritant un four: c'était la Tuilerie. Le sable qui affleurait la surface du sol avait, semble-t-il paru utilisable pour la fabrication de tuiles. Cette industrie ne connut, vraisemblablement, qu'une très courte activité puisque, dès l'an XII, les murs des bâtiments sont en mauvais état et que le hangar n'a plus de couverture (9).

Malgré ces expédients, le cultivateur Tinet et son fils Henry-François ne voient pas leurs efforts récompensés: les emprunts se multiplient (10).

C'est alors qu'apparaît un nouveau personnage, Georges Mournaud, propriétaire à Denecé (Rhône): ayant d'abord acquis la rente en grain (11), en l'an X, il achète, en l'an XII, 1 hectare 91 centiares de terre labourable aux Baudrieux et aux Bouvets (12). Enfin, le 11 prairial an XII, l'auberge, la tuilerie et les 2 hectares 4 ares y attenants lui sont cédés, moyennant 6 400 livres (13).

Le surlendemain de cet achat, Mournaud loue pour neuf ans l'auberge et ses dépendances, y compris les terres, à la fille de l'ancien propriétaire, Sophie Tinet. Il se réserve, néanmoins, dans la maison, une chambre avec cabinet attenants et, dans les dépendances, un jardin pour son usage personnel, pour les occuper lors de ses séjours dans la capitale (14), où d'ailleurs, il ne tarde guère à s'installer, rue Pavée, au n° 16.

Quelques années plus tard, il cède sa maison parisienne et la ferme de Créteil à une célébrité du monde des arts.

Angélique-Thérèse Aubry, qui, pour 24.000 francs, acquiert les deux maisons, est une ancienne artiste de l'Opéra que l'on disait être l'image fidèle de la beauté. Lors de la fête de la déesse Raison, le 10 novembre 1793, elle avait figuré la Liberté. Coryphée dans les pantomines de l'Opéra, elle s'était vu confier les rôles de déesses. Le 27 juillet 1807, dans "La Gloire d'Ulysse", elle jouait Minerve, quand la gloire s'effondrant, elle fut entraînée dans la chute et blessée sérieusement. Malgré la protection de l'Impératrice, elle dut abandonner la scène en 1809.

Dès lors, celle qu'a chanté Béranger mène une vie retirée; l'histoire ne dit pas s'il lui arrivait de venir en son auberge campagnarde et d'y goûter le calme champêtre d'un jardin, maintenant aménagé en verger et agrémenté d'un petit lac à l'emplacement de l'ancienne tuilerie.

Dix ans plus tard, en 1822, l'affectation et l'aspect des lieux n'ont guère changé quand Angélique Aubry (15) les cède, pour 20.000 francs, à un fabricant de savon de Choisy-le-Roi, Claude-Jean Callet et sa femme, Marie Françoise Adélaïde Bonnel (16). Ils n'en demeurent propriétaires que peu de temps: dès 1825 (17), les bâtiments sont achetés par Jean-Baptiste Honoré Briard, propriétaire parisien.

La maison, que l'on continue d'appeler la Tuilerie, semble avoir conservé sa vocation d'auberge: elle est louée, en 1832, à Louis Levillain conducteur de diligence, qui ne doit pas manquer d'y faire relais (18). Cependant, dans la cour, où sont toujours les vastes écuries, ont été édifiées récemment quelques dépendances: grange, étable à vaches, laiterie, étable à porcs, poulailler et colombier, qui laissent deviner une seconde orientation.

Celle-ci se précise en 1834 lors d'une nouvelle vente (19). La "ferme de la Tuilerie", avec des terres labourables, dont la superficie atteint 30 hectares 58 centiares, passe, moyennant 75.000 francs, entre les mains de deux parisiens, Constan̄t Eschorcheville et Jean Levasseur.

Ces deux propriétaires, qui habitent avec leur famille au château de Maubuisson, conservent toute leur vie la ferme en indivision. Après leur décès, elle passe à la veuve de Constant Eschorcheville, Charlotte-Rosalie Plessier (20) et à la fille adoptive de Jean Levasseur, Augustine, épouse de Constant-Prudent Alabarbe, négociant à Paris (21).

La ferme de la Tuilerie est alors donnée en location à Alexandrine Prévost, veuve Dufour (22).

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que s'installe en cette ferme M. Benoïst, père de Mme Bouchard: nous laissons la place aux souvenirs de celle-ci (23).

Originaire de Torcy, M. Léon Benoïst appartenait à une famille de cultivateurs briards. Après divers "stages", en particulier à Vaires-le-Grand et à Reims, où il est chef de culture dans une exploitation de 700 hectares (betteraves), il vient s'établir dans la région parisienne à la fin de l'année 1893.

Il s'installe dans une ferme située à Maisons-Alfort, près de l'église Saint-Rémi. Très sensibilisé aux techniques modernes, il entreprend d'exploiter la plaine de Créteil, dont il rêve d'enrichir le sol par l'irrigation à l'aide des eaux d'égout.

Louant parcelle après parcelle et ayant considérablement agrandi son exploitation, il peut, en 1909, s'installer au cœur de celle-ci, de part et d'autre de la route conduisant du carrefour Pompadour à Villeneuve-Saint-Georges: à la ferme de la Tuilerie, à droite (24), louée par M. Valadon, et, à gauche, dans trois corps de logis contigus, loués par M. Thomas. De ces bâtiments, M. Benoïst deviendra propriétaires, en 1913 pour les premiers, en 1921 pour les autres.



M. Benoît prêt à partir en tournée, devant la porte de sa maison (avant 1914)

La famille Benoist et une partie du personnel habitent dans les bâtiments situés à gauche. Edifiés à la fin du XIX^e siècle, ces lieux avaient été occupés par une auberge-restaurant où maintes parties fines s'étaient déroulées: des cabinets particuliers côtoyaient la grande salle et dans le vaste jardin, des bosquets entouraient une pièce d'eau (15).

De l'autre côté de la route, les bâtiments d'exploitation, installés à la Tuilerie, se poursuivaient, du côté de Choisy, jusqu'à la "ferme de Clairhoote", proche de la voie du chemin de fer, où logeaient le bouvier et sa famille.

La ferme, outre ses dépendances normales, abritait divers ateliers celui du maréchal -il y eut toujours plus de 25 chevaux- et l'on forgea leurs fers-; celui du menuisier, celui du mécanicien pour la réparation des outils. M. Benoist, qui avait été le premier de la région à posséder un tracteur et une moissonneuse-batteuse, faisait appel, pour une révision annuelle, à la maison qui les avait fournis, mais le reste du temps, ils étaient entretenus par le mécanicien de la ferme.

Lors de l'installation de la famille Benoist, il n'y avait pas d'électricité au voisinage du carrefour Pompadour. Le propriétaire d'une partie de la plaine, M. Gaidelin, avait accepté que fussent plantés des poteaux à travers ses champs et l'électricité s'en venait de Bonneuil. Un beau jour, il avait fallu retirer les poteaux, et M. Benoist avait eu recours à la vapeur.

Il n'y avait pas l'eau courante, et une pompe avait été installée sur l'évier. Il n'y avait pas de gaz non plus: il fallut s'adresser au loin: le gaz de Paris coûtait moins cher que celui de Sucy.

A la ferme, le personnel était employé toute l'année: il n'y avait pas de mort-saison; l'hiver, on battait en grange les meules énormes, hautes comme des maisons, que l'on avait dressées à la belle saison aux abords de la ferme et qui demandaient chacune plusieurs jours pour être mises à l'abri.

Dans le jardin, en faisant des fouilles, on avait retrouvé le four de l'ancienne tuilerie. En effet, M. Benoist avait décidé d'exploiter le sable tout proche: ce fut une tentative qui demeura artisanale (26); la mare d'eau qui en résulta servit aux exercices des pompiers.

Sur un carnet, année par année, M. Benoist notait le mouvement de ses cultures. Le 28 février 1894, l'année de son installation, il avait loué, tant à Créteil qu'à Maisons, 31 hectares. Quand, en 1926, Paul Vincey, arpenteur, dressa un plan des parcelles exploitées par M. Benoist on compte, dans la seule plaine de Créteil, 325 hectares (27). A ces parcelles s'ajoutaient des terrains sis à Maisons, Alfortville, Vitry.

M. Benoist avait donc affaire à plusieurs propriétaires: l'Assistance publique, la Société d'Alfortville, M. Saintier, de l'usine de la Poudrette, les sablières, M. Corvol et surtout M. Gaindelin.

Celui-ci, l'un des plus importants propriétaires de Créteil, héritier des anciens fermiers de l'Assistance publique, possédait les deux fermes de la rue des Mèches-et le colombier-, ainsi que l'une des fermes de Mesly.

La silhouette légendaire de cet homme qui adorait la chasse et la chicane et qui se promenait très droit sur son cheval au long des allées de son parc, dans les rue de la ville ou à travers ses champs, passe encore dans la mémoire de certains Cristoliens. Sa demeure, dans l'ancienne Grande Ferme de l'Hôtel-Dieu (28), s'ornait de trophées de chasse dont il devait faire don au musée du château de Gien.

Voyant que M. Benoist cherchait à s'agrandir et qu'il offrait de bonnes garanties, il proposa de lui louer ses terres de la plaine.

Les premières récoltes inscrites au carnet de M. Benoist avaient été mauvaises. Le fermier, possédé par son désir d'améliorer le sol, commença aussitôt sa politique d'échange de parcelles. Les cultivateurs de Créteil étaient hostiles à l'épandage. L'Assistance publique y était favorable puisqu'elle fournissait les eaux. Il fallait donc procéder à des remembrements pour obtenir les parcelles enclavées dans celles qui étaient irriguées. Le procédé était onéreux: en 1898, M. Benoist échangea avec M. Le Rebours, cultivateur à Créteil, 15 ha 33 a 28 ca contre 13 ha 58 a; il lui arrivait de donner 3 ha pour en recevoir deux.

Le mode d'irrigation lui vaut bien des ennuis: la municipalité de Créteil l'oblige à créer un jardin en aval de la rue Saint-Simon, et, quand le vent souffle du Sud-Ouest tous les habitants du village se répandent en malédictions.

A l'époque, l'immense plaine de Créteil était tout entière en culture: on y faisait du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle, du foin, de la luzerne, des betteraves, des choux.

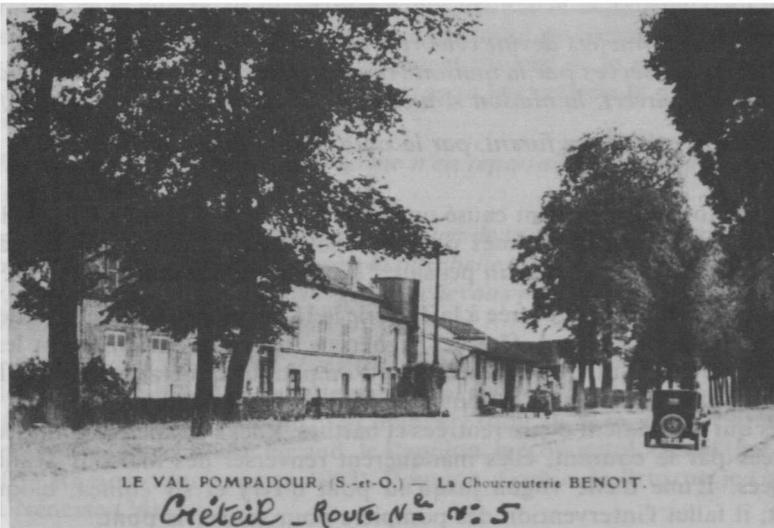
“Dans les environs (29), il y avait des laitiers qui venaient livrer le lait. Ces laitiers n’avaient que des étables où ils mettaient des quantités de vaches pour qu’elles rapportent le plus de lait possible. La vache était gardée tout le temps qu’elle fournissait du lait; aussitôt qu’elle n’en fournissait plus, elle était vendue et remplacée par une jeune et ainsi de suite. On ne faisait jamais faire de veau, c’était le lait, le lait. Il fallait les nourrir à outrance ces bêtes...”

“Dans la plaine de Créteil, on faisait de la luzerne qui était vendue à l’hectare sur pied. Les laitiers venaient en mars. C’étaient des Auvergnats pour la plupart: ils aimaient beaucoup discuter, mais quand on s’était mis d’accord, tout était toujours parfait; quand tout était entendu, le prix, la quantité, il n’y avait jamais d’histoire, jamais, jamais. Ils louaient un ou plusieurs hectares, selon le nombre de leurs bêtes, et venaient tous les jours avec leur voiture; un employé fauchait et remportait la luzerne fraîche. Ils en achetaient parfois un peu plus pour faire sécher pour l’hiver”.

“On faisait aussi du foin, du regain, que l’on vendait sec, également de la luzerne et des regrats, graminées très droites, qui étaient une très bonne nourriture pour les vaches.”

“Les betteraves fourragères, les betteraves à sucre fournissaient l’hiver la pulpe que l’on mettait en un silo; les laitiers venaient se servir. Ces laitiers venaient de Créteil (Pagès, Tanguy), de Maisons, de Saint-Maur, de Vincennes, de Montreuil-sous-Bois...”. Mais les étables dégageaient des odeurs que n’appréciaient pas les habitants des maisons qui, peu à peu, se construisaient dans leur environnement.

Les laitiers diminuant en nombre, on augmenta les céréales et les choux. D’autre part, “après la moisson, des marchands amenaient leurs troupeaux de moutons et les faisaient paître dans les champs.



“M. Benoïst passait des marchés pour la fourniture de choux à la maison Olida, qui en faisait de la choucroute. Une année, les choux sont restés. C’est alors que M. Benoïst, décidé à ne pas laisser périr sa récolte, s’est décidé à faire sa choucroute. Il est allé à Strasbourg, où il s’est documenté et a acheté des machines. Il a fait faire des cuves à Vitry et à lancé sa propre production.

On coupait les choux au plateau muni d’une lame qui tournait très vite et débitait le chou en lamelles: une tête de chou succédait à l’autre dès que celle-ci était à demi débitée (30). Des chariots entraînaient les choux en lamelles jusqu’à la cuve où un homme chaussés de sabots, sous lesquels étaient clouées des planches, tassait la choucroute en prenant soin de ne pas la morceler (la meilleure choucroute est celle qui est en lamelles longues et fines). On bourrait ensuite de sel. Quand la cuve était pleine, on la recouvrait d’une planche qu’on chargeait de pavés et on laissait fermenter.

A Maison, il y avait une cuve; à Créteil, il y en eut quarante-huit”.

Chacun des charcutiers des environs avait, auprès de son comptoir, un tonnelet de choucroute de Créteil. M. Benoïst, avait un représentant sur Paris qui prospectait une clientèle située principalement autour des Halles et de La Villette. Les commandes arrivaient aussi par téléphone. C’est Mme Bouchard qui, dès sa sortie de l’école, s’occupait de la comptabilité. On livrait à Paris par voitures à chevaux.

“Il y avait des tonnelets de 200 kg, de 100 kg, de 50 kg et de 25 kg ils étaient fabriqués à Tonnerre et arrivaient par wagons.

“L’un de ces tonnelets devint célèbre, car il fit le voyage au pôle Nord. Fourni avec d’autres conserves par la maison Amieux frères au commandant Charcot, il n’avait pas été ouvert; la maison Amieux l’avait racheté et organisé une fête.

Les tonnelets de 25 kg furent, par la suite, abandonnés car c’était de la futaille perdue”.

Tous ces tonneaux avaient causé une belle frayeur à la famille Benoïst lors des inondations de 1910; entreposés dans des bâtiments attaqués par les eaux, ils flottaient à l’intérieur et chacun pensait: “Pourvu que les murs tiennent”.

La famille Benoïst était entrée à la Tuilerie le 11 novembre 1909. En janvier 1910, le jour de la Saint-Vincent, fête des vigneron, les eaux envahissaient les terres situées de part et d’autre de la route de la Pompadour qui était surélevée. Dans le champ situé en bordure de la route, derrière la Tuilerie, il y avait cinq meules énormes qui attendaient d’être rentrées et battues. Elles s’en allèrent toutes les cinq; emportées par le courant, elles manquèrent renverser des maisons avant d’être disloquées. L’une d’elle vogua jusqu’au pont d’Ivry et s’y coinça, bloquant le courant; il fallut l’intervention des pompiers pour sauver le pont.



Pour la culture, ce fut un désastre. La récolte non battue s'en était allée; la future récolte, ensemencée en octobre, était noyée et la terre détrempée resta impropre à la culture jusqu'à l'été.

Les gros travaux de labourage se faisaient jusqu'en 1914 avec les bœufs; à la déclaration de la guerre, ils furent réquisitionnés par l'intendance. Ils furent remplacés par des chevaux: des chevaux que l'autorité municipale recensait chaque année, et dont les nom, nature, taille, âge et couleur de la robe remplissent des colonnes de bordereaux (31). M. Benoît, avait la cavalerie la plus nombreuse de Créteil: entre 25 et 30 têtes.

"Les chevaux qui entraient à la ferme n'en repartaient que morts. Ils n'étaient jamais revendus.

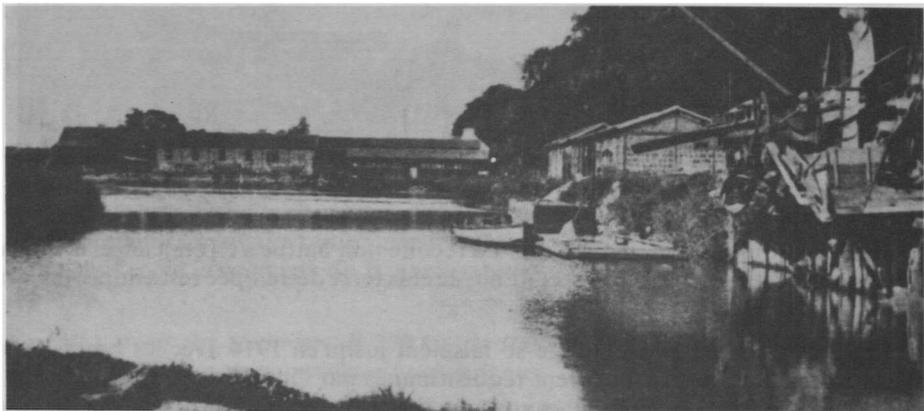
"Un garçon de cour était affecté à l'entretien de la cour et des écuries. C'était une émulation entre ouvriers à qui aurait la plus belle attelée. C'était un plaisir de voir partir, le matin, ces attelées de trois grands chevaux percherons - le plus souvent gris pommelés-, bien entretenus, sabots astiqués et robe luisante.

Sur chacune des stalles de l'écurie était gravé le nom du cheval qui l'occupait"... Voir les noms des chevaux de la dernière génération (32): Bijou (gris pommelé, né en 1907 (33), Tambour, Taupin, Titi, Baptiste (noir, 1,70 m, né en 1907), Bayard (gris pommelé, né en 1908), Feraud, le Papillon, le Rossignol, Gentil (bai brun, né en 1905), Ramonat (noir, né en 1903), Pompon, Gamin, le Bruscot, le Cadet et le mulet Nénesse (34).

Le climat, à la ferme de la Tuilerie, était très familial: celui que les ouvriers appelaient avec une nuance de respects "le Père Benoïst" était sévère mais juste et tous avaient en lui une grande confiance, plus parfois qu'en eux-mêmes, puisque la plupart d'entre eux lui confiaient leurs économies, certains qu'ils étaient de les trouver quand ils le voudraient.

Ayant souci d'épargner la peine, M. Benoïst, au temps où il habitait encore Maisons, avait loué la grange des Mèches (anciennes chapelle Notre-Dame (35). pour permettre à ses ouvriers et à ses chevaux d'y prendre le repos de midi et d'éviter une longue course au plein de la chaleur.

Malgré les inondations, les tracasseries de la nature et celles des hommes, grâce aux efforts et au concours de son entourage, grâce aussi à son courage et à son esprit d'initiative, M. Benoïst créa une exploitation qui fit vivre la plaine de Créteil pendant plus de soixante ans (36).



L'excellence des produits récoltés fut à maintes reprises reconnue et récompensée. Exposant gerbes, betteraves, choux, blé, avoine, orge, seigle, foin, luzerne séchée aux concours agricoles de la région, à Paris (Galerie des machines, près de la Grande Roue), à Vitry, à Creil, M. Benoïst collectionna primes et médailles d'argent et d'or.

La prime d'honneur qu'il remporta en 1908, comportait une médaille d'or grand modèle gravée très joliment par René Boutichot. Elle représentait les âges extrêmes de l'homme: jeunes enfants cueillant des fruits, vieillards regardant la vie s'en aller.

A son tour M. Benoïst s'en est allé... Sous l'égide de M. et Mme Bouchard, la ferme de Pompadour a continué son activité jusqu'aux années 60.

Depuis lors, des "choux" d'un autre genre ont poussé dans la plaine.

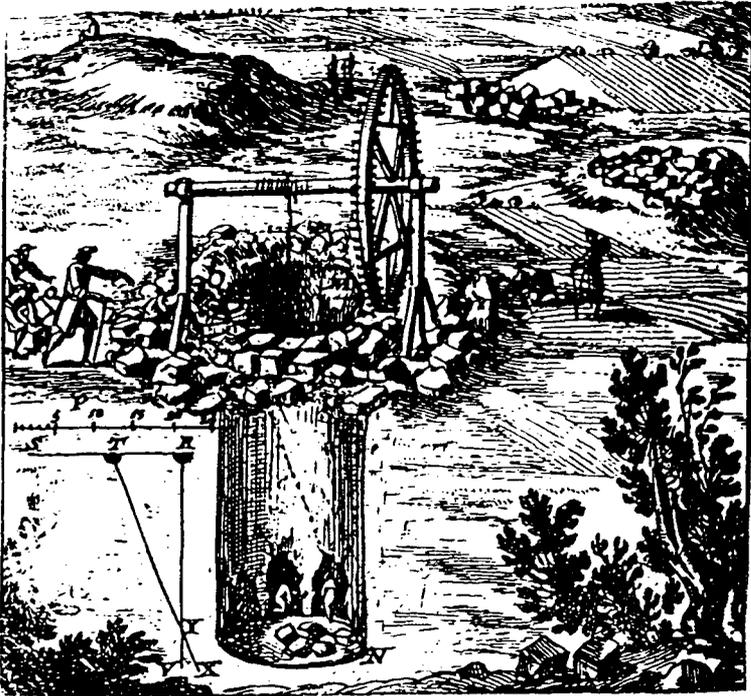
*Marcelle Bouchard
Madeleine Jurgens
"Les Amis de Créteil"*

NOTES

- 1 **Archives nationales, N IV Seine 6, plan 24.**
- 2 **Original non conservé, mentionné dans la vente du 4 vendémiaire an V (Archives départementales du Val-de-Marne. CXL. 70).**
- 3 **Minutier central, LIV 1063, bail du 13 août 1792.**
- 4 *Ibid.*, XLIV, 672, obligation du 10 vendémiaire an IV
- 5 *Ibid.*, LXVIII, 679, transport du 25 thermidor an V.
- 6 **Déclaration à la suite de l'acte précédent.**
- 7 **Min. centr., CXXII, 945, transport des 6 et 16 thermidor an X.**

- 8 **Min. centr., CXXII, 956, vente du 11 prairial an XII.**
- 9 *Ibid.*, VII, 548, obligation du 7 thermidor an VII envers Etienne Crignon-Bonvallet d'une somme de 600 francs en numéraire métalliques.
- 10 *Ibid.*, CXXII, 945, transport des 6 et 16 thermidor an X.
- 11 *Ibid.*, CXXII, 950, vente du 27 prairial an XI.
- 12 *Ibid.*, CXXII, 957, vente du 11 prairial an XII.
- 13 *Ibid.*, CXXII, 956, Bail du 13 prairial an XII, moyennant un loyer de 375 francs par an.
- 14 **Elle mourra en 1829 et sera enterrée au cimetière Montmartre.**
- 15 **Arch. dép. du Val-de-Marne, CXXVII, 108, 27 août 1822.**
- 16 *Ibid.*, CXXVII, 124, vente du 19 septembre 1825, moyennant 20.000 francs.
- 17 **Min. centr., XXVIII, 848, bail de la Tuilerie, moyennant 2 449 francs de fermage annuel.**
- 18 *Ibid.*, LIII, 948, 29 octobre 1834, vente par le mandataire de J.B. Briard et de Geneviève-Philiberte Guelaud à Armand-Constant Escorcheville et Jean Levasseur par moitié d'une maison rue des Trois Maures et d'une ferme avec 8 pièces de terre, moyennant 135.000 francs dont 75.000 francs pour la ferme.
- 19 **Min. centr., XXXIX, 918, inventaire de Jean Levasseur du 9 décembre 1871.**
- 20 **Arch. dép. du Val-de-Marne, 3 Q 361, mutation de succession Levasseur du 28 décembre 1871.**
- 21 **Bail, non conservé, passé devant M^e Michel, notaire à Choisy-le-Roi, mentionné en la mutation de succession.**
- 22 **D'après une conversation enregistrée en 1979, Mme Bouchard nous a quittés en 1983.**
- 23 **Emplacement du magasin Atlas.**

- 24 **Ces bâtiments subsistent et constituent le "Relais Pompadour": le jardin a disparu.**
- 25 **Cette carrière à ciel ouvert, n° 4598, fait l'objet d'une déclaration de M. Benoist, le 18 juillet 1925 (Arch. mun. de Créteil, 0 98).**
- 26 **Ce plan a été donné par Mme Bouchard aux archives municipales de Créteil, où il est conservé sous la cote S 47.**
- 27 **Sur l'emplacement de cette maison a été édifée la Résidence des Mèches (place de l'Eglise); certains arbres du parc ont été respectés.**
- 28 **Le texte entre " " est la transcription exacte des paroles de Mme Bouchard.**
- 29 **"Que de pansement ai-je pu faire" ajoute Mme Bouchard.**
- 30 **Arch. mun. de Créteil H 2 1, recensement des chevaux.**
- 31 **Relevés sur un feuillet écrit de la main du mari de Mme Bouchard.**
- 32 **Ce cheval et certains autres figuraient au recensement de 1915.**
- 33 **Il manque 4 noms.**
- 34 **La grange sera détruite en 1909**
- 35 **M. Benoist était secondé par son fils René Benoist et par son gendre Maurice Bouchard, qui conserva l'exploitation jusqu'à sa mort: alors qu'il traversait la route pour aller de sa maison à la ferme, M. Bouchard fut happé par une voiture qui débouchait du souterrain.**



5 JANVIER 1985 Marc VIRÉ

LES ANCIENNES CARRIERES DE LA REGION PARISIENNE

Marc Viré a soutenu en 1983 une thèse de 3^e cycle intitulée "Carrières et Carriers au terroir de Saint-Jean de Latran à Paris du XII^e au XVI^e siècle. "Archéologue sous contrat à Ivry, Arcueil et maintenant à Cachan, comme "paléo-urbaniste", il étudie l'histoire et la topographie de la commune afin d'en mettre en évidence le patrimoine historique et archéologique.

En outre, il anime depuis 1978 une équipe de recherche pluridisciplinaire sur l'histoire et les techniques des anciennes carrières des bassins sédimentaires.

CONFERENCE SUR LES CARRIERES DE LA REGION PARISIENNE (à Créteil, le 5 janvier 1985)

Une des raisons du développement de Paris et de sa banlieue, pendant les vingt siècles de son existence historique, est la présence dans son sous-sol de nombreuses formations géologiques. La variété de ces formations a permis la réalisation de matériaux fort divers qui ont été utiles aussi bien à la construction qu'à l'artisanat.

L'étude de l'exploitation de ces matériaux est une direction nouvelle de l'histoire et de l'archéologie. Elle fait appel à des disciplines fort éloignées mais complémentaires: histoire des textes, histoire des techniques, géologie (stratigraphie, mécanique des sols), etc.

Les quatre formations qui ont fait l'objet d'exploitation importante sont la craie pour les peintures et mastics ainsi que certaines chaux, l'argile plastique pour les briques et tuiles, et surtout le calcaire grossier pour les pierres de construction et le gypse pour le plâtre.

S'il est actuellement difficile de préciser les modes et les lieux d'extraction dans l'antiquité, on peut néanmoins être sûr que les flancs calcaires de la vallée de la Bièvre dans Paris sont déjà exploités aux 1^{er} et 2^e siècles. Jusqu'au XI^e siècle, ces lieux et modes d'exploitation ne paraissent pas changer. Ainsi les lieux où affleure le calcaire au flanc des vallées paraissent avoir été les sites privilégiés de ces premières extractions.

Tout change au XII^e siècle. Nous sommes alors dans une phase de bonne conjoncture, et la population augmente. Celle de la capitale aussi. L'extraction de la pierre connaît un essor considérable et on exploite la suite des gisements de pierre calcaire en souterrain, suivant la méthode des piliers tournés.

A la fin du XV^e siècle, les archives se font plus précises sur l'organisation du métier et nous connaissons mieux les carriers. A cette même époque, une nouvelle méthode, dite par "hagnes et bourrage" est mis au point et montre la spécialisation des carrières dans la fourniture de tel ou tel matériau. C'est ainsi aux temps modernes, que l'on voit apparaître les très grandes exploitations de gypse, puis celles de craie.

Mais à mesure que Paris grandit, on exploite davantage et plus loin de la capitale. Ainsi les anciennes carrières sont-elles oubliées et l'on bâtit au-dessus, sur du vide.

Divers accidents ont décidé les pouvoirs publics à créer l'Inspection Générale des Carrières en 1777, afin de surveiller les carrières abandonnées ou en activité.

Peu à peu, l'exploitation des matériaux des environs de Paris entra dans sa phase de déclin. Epuisement des bancs, urbanisation, difficulté de trouver des terrains propres à être exploités, concurrence d'autres matériaux amenés par le chemin de fer, et surtout avènement de la construction en béton: tous ces éléments amenèrent la cessation des activités extractives. La dernière carrière de calcaire proche de Paris était à Bagneux et ferma ses portes en 1939.



BILAN DE L'INVENTAIRE

DANS LE VAL-DE-MARNE

2 FEVRIER 1985

Après un doctorat de 3^e cycle consacré à l'histoire de l'art sous Louis XII et François I^{er}, Dominique Hervier, spécialiste de l'architecture gothique flamboyante, est depuis 1979 secrétaire régional de l'Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques de l'Île-de-France.

L'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France a été décidé par André Malraux en 1964. L'Inventaire général a pour but de recenser, d'étudier et de faire connaître toute œuvre -édifices, peintures, sculptures, meubles et objets appartenant aux collectivités publiques ou à des particuliers- qui, d'un point de vue artistique, historique ou archéologique constitue le Patrimoine national.

L'Inventaire général est donc chargé d'élaborer les archives artistiques de la France, le classement et la restauration des œuvres ne sont pas de sa compétence.

L'Inventaire général fait partie de la Direction du Patrimoine au sein du Ministère de la Culture.

Une Commission nationale suscite et approuve les méthodes scientifiques de travail.

L'Inventaire général est une entreprise régionalisée. Dans chaque région une équipe de conservateurs, de photographes, de dessinateurs est chargée des opérations de recensement et d'étude sur le terrain.

Des millions d'œuvres à étudier: 6 à 10 millions environ. Le canton est l'unité de travail: il en existe 3.211 sur le territoire français.

Des instruments modernes :

- la photogrammétrie permet d'archiver avec finesse et certitude la forme et la dimension des édifices.

- **L'informatique traite des millions d'informations.**
- **La microfiche multiplie et aide à diffuser les résultats.**

Des livres édités par l'Imprimerie Nationale.

Des dizaines d'expositions circulant à travers la France, révèlent aux habitants les richesses d'un patrimoine qu'ils côtoient chaque jour sans toujours le regarder.

En Val-de-Marne, l'Inventaire, entrepris en 1983 avec l'aide financière du département sous la responsabilité scientifique du Secrétaire régional, devra s'achever en 1987.

Actuellement, le pré-inventaire normalisé des cantons de Boissy-Saint-Léger, Chennevières, Villecresnes et Villiers, est terminé. 4.000 photographies, 400 dossiers avec cartes et plan réunis par M.-A. Férault, en cours de microfichage, seront consultables dès 1985 aux Archives départementales.

L'architecture

L'un des témoins les plus anciens de l'architecture religieuse en Val-de-Marne est l'église de Marolles-en-Brie, dépendante à l'origine du prieuré Saint-Martin-des-Champs de Paris. Si la plupart des églises ont été édifiées au cours des XII^e et XIII^e siècles, peu nous sont parvenues dans leur intégralité comme celles de Villecresnes ou de Chennevières par exemple. Certaines ont été entièrement reconstruites au XVIII^e siècle -c'est le cas d'Ormesson et de Périgny- voir au XIX^e siècle comme celles de Santeny et du Plessis-Tréville.

En raison de la proximité de Paris, les grands du royaume se sont constitué de vastes domaines tels Ormesson et Grosbois à la fin du XVI^e siècle et Sucy au XVII^e siècle. Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le goût évoluant vers le néo-classicisme, on reconstruit d'anciens châteaux comme celui de Brevannes ou celui du Buisson à Marolles. A défaut, on se contente de surélever d'un étage l'édifice et d'en rhabiller les façades (cf. châteaux de Villecresnes, du Grand-Val et du Petit-Val à Sucy).

De vastes fermes, telles celles des Lions et du Marais à Santeny, de Noiseau, du Plessis-Saint-Antoine, de Monsieur à Mandres et des Bordes à Chennevières, témoignent encore de l'activité agricole -autrefois considérable- de cette partie orientale proche de Paris et limitrophe de la Brie française.

Plus modestes, les maisons de maraîcher ou de vigneron se regroupent souvent autour de cour commune; ainsi à la Queue-en-Brie, à Villiers, à Mandres, à Chennevières, à Périgny et à Villecresnes. Des puits et des lavoirs souvent bien restaurés, des forges, des établissements horticoles s'ajoutent à ce paysage rural.

C'est au XIX^e siècle que les communes se dotent d'édifices publics: bains-douches, postes, gares et surtout mairies.

Les objets mobiliers

L'enquête a permis d'étudier et de photographier de nombreux objets-peintures, sculptures, orfèvrerie, vitraux, fonts-baptismaux, bancs, chaires, autels, bannières de procession du domaine public, conservé surtout dans les églises mais également dans les hôpitaux ou les mairies. Les dossiers établis peuvent servir à des propositions de classement au titre des monuments historiques et sont aussi très utiles à la gendarmerie en cas de vol. Les photographies sont en effet immédiatement diffusées en cas de disparition des objets. Toutes ces églises rurales des quatorze communes déjà inventoriées ont souvent été enrichies au fil des siècles par les seigneurs des lieux dont elles abritent les sépultures.

Si les tableaux sont nombreux et souvent de qualité (Sucy-en-Brie, Boissy, Villecresnes), en revanche les statues antérieures au XIX^e siècle sont très peu nombreuses. Les sacristies abritent une orfèvrerie du XIX^e siècle de qualité, fort peu étudiée jusqu'ici. Quant au mobilier -chaire, banc-d'œuvre, retable, banc pour les fidèles, fonts-baptismaux- il est parfois daté et correspond à une étape de construction ou d'aménagement de l'église.

Excepté le vitrail du XVI^e siècle de Chennevières, la parure de vitraux des églises date de la seconde moitié du XIX^e siècle et comporte un intéressant échantillonnage des divers styles des ateliers parisiens ou rémois (néo-gothique, néo-renaissance etc...).

Dominique HERVIER, Marie-Agnès FERAULT





LES ELITES RURALES

DU SUD DE PARIS

AUX XVII^e & XVIII^e S

2 MARS 1985

Aux portes de Paris, les campagnes céréalières de Brie et du Hurepoix dans ce qui sera, bien plus tard, le département du Val-de-Marne, constituaient aux XVII^e et XVIII^e siècles le domaine d'élection d'une oligarchie agricole de grands fermiers. Ce groupe si caractéristique des plaines à blé de l'Ile-de-France, moins puissant et moins développé qu'au nord de la capitale, n'en dominait pas moins de très haut l'ensemble de la société rurale, surtout au sud-ouest, sur le plateau de Longboyau "fertile comme petite Bausse".

C'est ce que révèlent les cartes de situation des plus forts contribuables, dressées pour 1758 d'après les archives fiscales de l'ancienne élection de Paris. Délaissant les mauvais sols briards où le manteau forestier est resté important au sud-est, tout comme les côteaux viticoles des bords de Seine et de Marne, les 31 cotes de taille les plus élevés (plus de 500 H), hormis quelques meuniers du confluent, correspondent pour l'essentiel à des laboureurs fortement concentrés à l'ouest de l'actuel département: plateau de Rungis et Fresnes, partie nord du Longboyau que la limite administrative arrête artificiellement.

La reconstitution de seize généalogies de ces laboureurs de 1758 met au jour quelques caractères originaux du groupe: à des familles arrivées fraîchement dans les fermes au cours du XVIII^e siècle, répondent des dynasties installées depuis le premier XVII^e s et parfois le XVI^e, telles les Angoulian, Boudinot, Caron et Le Bourlier. L'inégale ancienneté du milieu coïncide avec une hiérarchie interne accusée malgré la prise en mains de fermes de trois charrues -une centaine d'hectares- ou davantage qui traduit son homogénéité face aux autres couches de la société rurale. Les nouveaux venus restent surtout fermiers, n'accèdent que rarement aux recettes seigneuriales, s'étendent peu dans l'espace social et géographique; ils comportent des cas de descension sociale et chez les collatéraux, de poursuite d'un statut antérieur plus modeste. A l'inverse, des familles arrivées dans la grande

culture depuis deux ou trois générations au moins -peut-être à la faveur des crises de la fin du règne de Louis XIV - se partagent avec de vieilles dynasties les véritables pôles du pouvoir et de la richesse: les recettes de dîmes et de droit seigneuriaux, doublées souvent de l'exercice d'un office seigneurial de procureur fiscal. Le contrôle de l'appareil seigneurial et des monopoles économiques locaux assurent leur puissance. L'élite rurale se caractérise aussi par une plus grande diversification sociale dans d'autres secteurs clé: curés et officiers du Roi y voisinent avec des maîtres de poste et des marchands montés sur Paris.

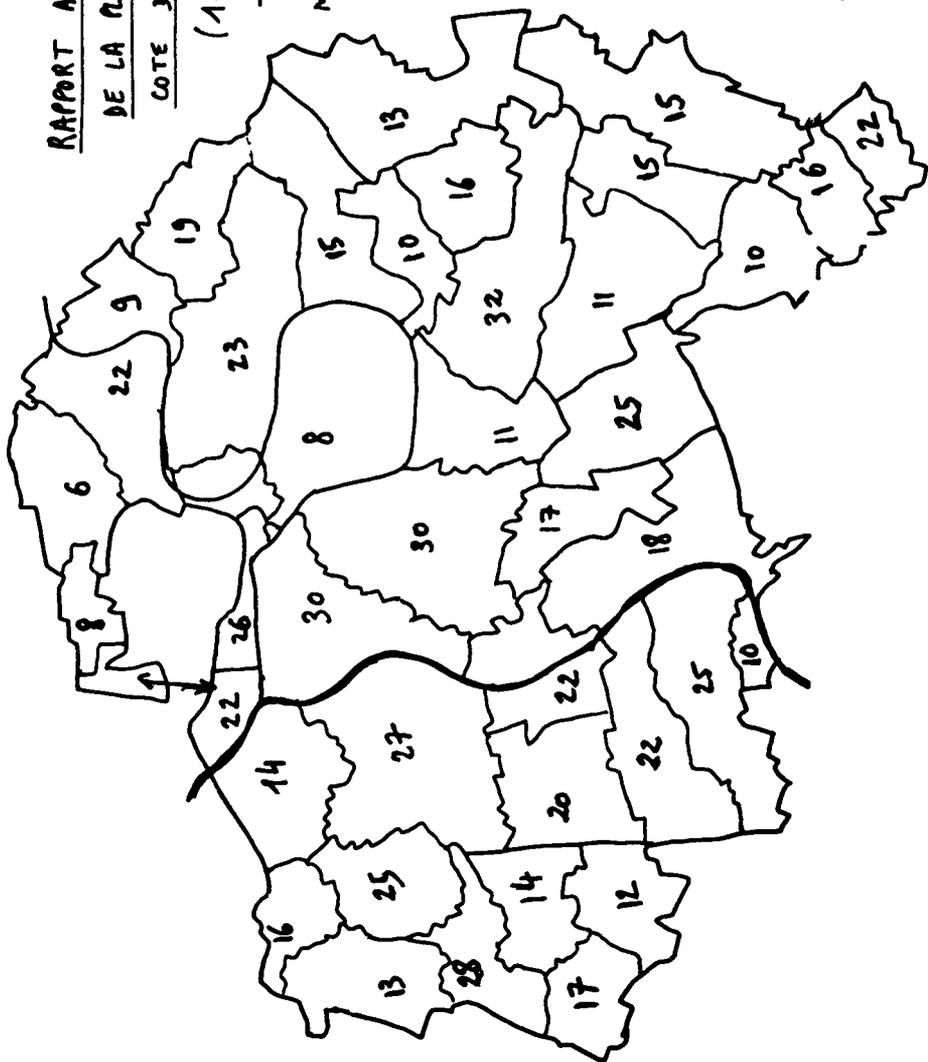
Pour assurer le fonctionnement de cette fermocratie, l'alliance matrimoniale revêt une grande importance: le contrat de mariage de Nicolas Le Bourlier, fils d'un laboureur de l'Hay, avec Catherine Lanouillier, fille du receveur de la terre et seigneurie de Rungis, en 1669, souligne à la fois l'élargissement des parentèles et clientèles par le rapprochement de deux dynasties, et le processus de transfert précoce du capital d'une génération à l'autre. Le mariage correspond ici à l'installation économique, conçue dès le départ comme la prise en charge d'une grande unité d'exploitation, avec déjà cumul de fermes: dans ce dessein, l'un des conjoints reçoit le droit au bail et le train de culture tandis que l'autre apporte l'indispensable complément: la trésorerie et les meubles du ménage.

Les inventaires après décès révèlent le fonctionnement de l'entreprise agricole et le mode de vie des fermiers. Celui de la ferme de la Saussaie, à Chevilly, établi après la mort de la première épouse de Pierre Petit, atteste la réussite du maître. Le mobilier domestique respire l'aisance (horloge, importante garde-robe, bijoux, argenterie), le confort (bons lits fermés, tapisseries, chaise percée, sièges à moquette) et l'instruction chrétienne (bibliothèque de 120 volumes dont *la Vie des Saints* et autres livres de dévotion), ce qui situe notre personnage dans la société des champs. Mais l'essentiel est ailleurs, dans un capital d'exploitation qui regroupe avec les 2961 H de deniers comptants 89 % de la fortune mobilière: stocks suffisants de vin, grain et fourrage jusqu'à la récolte proche; avances à la culture d'autant plus importantes que le calendrier agricole est bien avancé -nous sommes le 17 juin- avec un assolement particulièrement intensif où les cultures fourragères et maraîchères réduisent la jachère à 13 % des 93 hectares exploités; train de culture en conséquence où le cheptel vif (3 attelages de chevaux, 240 bêtes à laine et 17 vaches laitières) constitue les 9/10^e de la valeur; créances commerciales enfin de livraison (grains, pailles et fourrages) effectuées surtout au profit du propriétaire -en déduction du bail et sur la famille proche dont notre fermier est devenu le véritable banquier. Le passif, limité aux dépenses courantes, ne révèle aucune difficulté de gestion.

Cas favorable, mais que confirme la descendance de Pierre: du XVIII^e au XIX^e siècle, entre Etampes et Meaux, les branches Petit s'infiltrèrent dans les fermes seigneuriales, dirigent les relais de poste, accèdent aux offices royaux puis à la haute administration. Cette trajectoire est loin d'être isolée chez les grands fermiers.

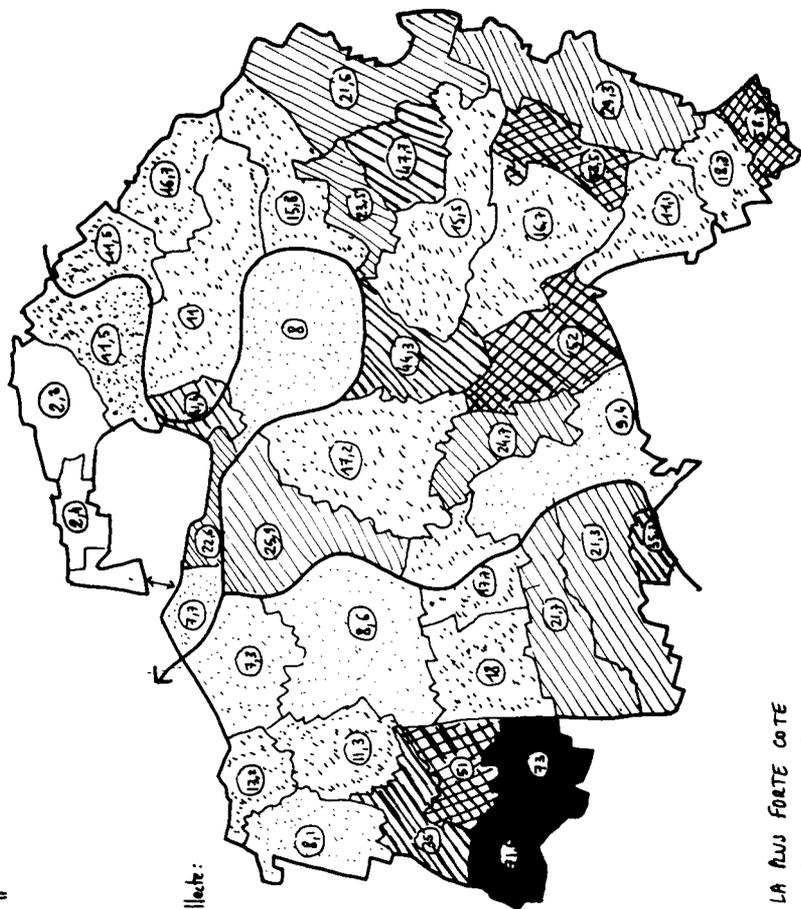
RAPPORT A LA MOYENNE
DE LA PLUIE FORTÉ
COTE DE TAILLE
 (1758)

MOYENNE GÉNÉRALE.



40 LIGNES GÉNÉRALES
 (collectes).

"VAL-DE-MARNE"
1758



% du total de la collecte:

- 0-5%
- 5-10%
- 10-20%
- 20-30%
- 30-50%
- 50-70%
- > 70%

Le report est indiqué dans chaque cantonne.

IMPORTANCE DE LA PLUS FORTE COTE
DANS LE TOTAL DE LA TAILLE
PAR COLLECTE

Sur 40 communes observées: 36 LAQUEUERS / 3 MEUNIERES (TOINNIER)
CHARENTON-LE-RANTON et ORGÈRES (VITRIEUX) / 1 MARIGNY
ENFERREY 1475 96 m à SPINAUX.



**“VIVRE EN VAL
DE MARNE
AU XVIII^e SIECLE”**

20 AVRIL 1985 - Alain CROIX

La conférence propose non un bilan-prématuré -mais un état de nos connaissances, à partir de travaux inédits pour l'essentiel.

Qui étaient les habitants du Val-de-Marne -et de Seine- au 18^e siècle?

Des paysans certes, mais pas une paysannerie banale!

Ainsi, les *vignerons*, malgré la faible étendue de leur propriété, constituent une part importante de la population, et en même temps un groupe social nettement original.

Les métiers de la rivière, la *rivière* en général, constituent une autre particularité marquée, et contribuent à la constitution de cette société rurale *diversifiée*, "*complète*", d'autant plus typée que la proximité de la grande ville lui confère des accents omniprésents (du vin pour les guinguettes à la naissance de l'industrie).

Une société très contrastée aussi: du riche laboureur au petit vigneron, les différences sont très sensibles, jusque dans le mobilier, le vêtement, et chacun reste à sa place. Le *cloisonnement* marqué de la société se traduit au XVIII^e siècle par une mainmise des marchands et des laboureurs sur le pouvoir local, important. Et aucun bouleversement ne se fait jour.

Les *savoirs* et les *loisirs* restent toutefois largement communs: *pratiques religieuses*, collectives surtout, du Saint-Georges puni de Villeneuve au vieux pèlerinage à Notre-Dame-des-Mêches de Créteil que l'Eglise doit se résoudre à supprimer... Un certain relâchement -que nous révèlent quelques indices indiscrets- se précise au cours du XVIII^e siècle, tandis que s'amorce une différenciation en matière de savoir, ainsi pour le *livre*, *l'école* ou *l'alphabétisation*.

L'ensemble de la conférence s'appuie, le plus possible, sur des exemples indiscrets- se précise au cours du XVIII^e siècle, tandis que s'amorce une différenciation en matière de savoir, ainsi pour le **livre**, **l'école** ou **l'alphabétisation**.

L'ensemble de la conférence s'appuie, le plus possible, sur des exemples concrets.



4 MAI 1985

**FETES ET CEREMONIES,
PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE,
DANS LE DISTRICT DE BOURG-LA-REINE**

(dans les 24 communes de ce district qui font actuellement partie du Val-de-Marne)

L'étude des fêtes et cérémonies qui eurent lieu dans le quart sud-est de la banlieue de Paris, de 1790 à 1795, permet d'apprécier l'intensité de la vie communale à cette époque, de préciser les rapports de la capitale avec les communes rurales voisines, d'évoquer le mouvement de déchristianisation et de montrer la résistance que la population de la région y opposa, et de découvrir à quel point ces fêtes et cérémonies constituaient de bons tests politiques.

L'évolution de la fête, pendant la Révolution, est parallèle à l'évolution politique. Quatre périodes distinctes correspondent à quatre types de célébrations:

— la première période -1790 -Dix-août 1792-, se caractérise par un accord (relatif) entre la Révolution et la religion. Pendant ces deux ans et demi, pas de fête sans messe, pas de fête sans Te Deum; le clergé (constitutionnel) s'y trouve toujours associé. Les 4 5 des curés et vicaires de ces 24 communes prêtent le serment de fidélité à la Constitution Civile du Clergé; ils n'entrent donc pas en conflit avec les autorités du district ni avec celles du département, et agissent en harmonie avec la majorité de la population, qui a donné son assentiment à l'abolition du régime féodal et aux acquis de la Révolution.

Document n° 1. Cérémonie du 14 mars 1790 à Conflans-Charenton.

— 2^e période -Dix-août 1792- fin de 1793 - : divorce entre la Révolution et la

religion. Les républicains considèrent tout catholique comme un royaliste, tout prêtre, même assermenté, comme un propagandiste de la monarchie. Commence alors le mouvement de déchristianisation qui suscite une résistance déterminée dans beaucoup de communes.

Documents n° 2 et 3. Discours du curé Galpin à Fresnes, et du citoyen Sue, à Vincennes.

Tandis que les églises sont interdites aux cérémonies de culte traditionnel, se déroulent les "fêtes des martyrs de la liberté" qui marquent l'apogée de l'influence politique des "Sociétés populaires".

Document n° 4. Transport d'une pierre de la Bastille à Nogent-sur-Marne.

— 3^e période - 1794, jusqu'au 9 Thermidor -; le Comité de Salut Public met au pas les Sociétés populaires, et, par le décret du 18 floréal an II, prend en main les fêtes de la république.

Document n° 5. Hymnes chantés à Orly, lors de la fête de l'Être Suprême.

— Au cours de la période thermidorienne, en même temps que l'exercice du culte catholique reprend plus ou moins discrètement dans les églises, la fête révolutionnaire disparaît. Effacement provisoire: les registres de délibérations municipales de l'an VII: (1798-1799), de Choisy-sur-Seine -les seuls dont nous disposions pour la banlieue du sud-est de Paris, entre la fin de 1795 à 1800-témoignent d'un renouveau festif inattendu et intéressant.

Maurice LANGUMIER
4 mai 1985

Document n° 1

Extrait du registre de délibérations municipales de Conflans-Charenton (cote: 1 D1, feuillet 26, Archives départementales de Créteil), procès-verbal du 14 mars 1790: cérémonie de prestation de serment du Conseil général de la commune. Ordre du cortège:

"Un tambour-major et 4 tambours, précédés de 4 fusiliers ouvraient la marche. Dix musiciens de la garde nationale parisienne, savoir 3 clarinettes, 2 hautbois, 1 basson, 1 tambourin et 3 cors, marchaient à la suite et exécutaient, par intervalles, une musique militaire analogue à la cérémonie (sic).

Suivait une compagnie de 30 hommes, (y) compris leurs officiers; au premier rang étaient 4 grenadiers, puis deux files de droite et de gauche, de chacune 12 citoyens armés, accompagnaient plusieurs pains à bénir portés par 4 soldats citoyens sur deux brancards garnis de leurs cierges et tavayolles, et ornés de fleurs et rubans dont les extrémités étaient tenues par 8 jeunes citoyennes du pays vêtues de blancs.

Une autre compagnie de 30 hommes, (y) compris leurs capitaine et lieutenant, précédée de MM. les commandants et officiers de l'Etat-Major, avait au centre le

drapeau du district des Carrières, porté par M. Niclot L., ci-devant notable, et spécialement gardé par quatre officiers du bataillon; immédiatement après cette seconde compagnie, marchaient M. le maire, seul, et ensuite, 2 à 2, MM. les officiers municipaux, M. le procureur de la commune, MM. les notables, et, définitivement (sic), le secrétaire-greffier, escortés de droite et de gauche par deux files de citoyens armés, choisis en partie dans le bataillon du district des Carrières, et en partie dans le détachement de Charenton (...)"

Document n° 2

Extrait du registre de délibérations municipales de Fresnes (cote 1 D 2, page 8, Archives départementales de Créteil), procès-verbal du 22 frimaire an II (12 décembre 1793): discours du curé constitutionnel Galpin.

"Le culte catholique(...) n'est point incompatible avec les sentiments de plus pur patriotisme, dont, vous et moi, avons été et serons toujours animés.

L'égalité et la fraternité qui nous unissent deviennent (...) inviolables et sacrées, sous les auspices de l'Être Suprême".

Document n° 3

Comité de Sureté Générale, comptes rendus des opérations des Comités de Surveillance établis dans les communes du département de Paris (F 7 4784, Arch. nat.), extrait d'un rapport du Comité de Vincennes: discours du citoyen Sue.

"Dans la nouvelle constitution, un de principaux articles des droits de l'homme est celui qui concerne la liberté des cultes (...).

C'est violer la liberté des opinions que de faire un crime à un citoyen de croire ou de ne pas croire" (...).

Considérez "l'espèce de soulèvement général qu'a excité tout récemment la seule interruption du culte (...) le retour franc et naturel (...) à l'exercice de ce culte", par "la plupart de nos voisins et nous-mêmes" (...), ce "culte qui n'aurait jamais dû être interrompu".

N'ayons plus, pour ainsi dire qu'une âme, qu'une seule pensée, et que ce jour où, sans pompe, sans éclat extérieur et dans une simplicité de nos cœurs, nous sommes venus jurer au pied de l'Eternel d'être toujours fidèles à son culte, que ce jour, joint à celui où nous avons également juré sur l'autel de la Patrie de maintenir et de défendre (sic) jusqu'à la mort la Constitution qui nous a été donnée par Convention Nationale, que ce jour mémorable ne s'efface jamais de notre mémoire".

"Discours prononcé le duodi de la troisième décade du mois frimaire dans l'église de Vincennes, après la messe chantée pour le rétablissement du culte, par le citoyen Sue"

(12 décembre 1793)

Document n° 4

Extrait du registre de délibérations municipales de Nogent-sur-Marne (cote 1 D 1/2, feuillet 80, Archives dép. de Créteil), procès-verbal du 22 frimaire an II (12 décembre 1793): transport d'une pierre de la Bastille de Bourg-l'Egalité à Nogent.

“Le 22 frimaire, l’an 2è de la république française une et indivisible, nous, maire, officiers municipaux et procureur de la commune de Nogent-sur-Marne (étant en assemblée):

Le citoyen Palloy, suivant sa lettre en datte (sic) du 5 du présent (mois), a accordé à cette commune (une) pierre provenant des débris (sic, restes) de la Bastille à la feste civique de Marat et Lepelletier, deffenseurs de la liberté, (à laquelle) une députation de cette municipalité a assisté.

Lad (ite) pierre contient (sic, porte) les droits de l’homme; a été déposée au district du Bourg de l’Egalité, et transportée à Saint-Maur. Les citoyens Jacques L. Guillot, N. Vitry, Jean-Pierre Lepine, P.L. Rouette, Jean-Gabriel Fabre, C.F. Lequesne, tous membres de l’assemblée (sic, société) populaire de cette commune, l’ont levée aud(it) Saint-Maur, et déposée en la salle (de réunions) de lad(ite) Société populaire.

En conséquence, nous, maire et officiers municipaux, et procureur de la commune susdits, nous sommes transportés à lad(ite) salle de la Société populaire, où nous avons levé lad(ite) pierre, que nous avons déposée à la maison commune (pour; elle est destinée à) y être posée à perpétuité.

Le tout ayant été arrêté (sic) à lad(ite) assemblée, les jours, mois et années (que) dessus”.

(signatures):

Duval,
officier

Croiset,
procureur de la c.

Barillet,
officier

Lameau,
officier

Dudoit,
maire

Diot,

Coissier,
secrétaire-greffier

Document n° 5

Hymnes chantés à Orly, le 20 prairial an II (dimanche 8 juin 1794), pour la fête de l’Etre Suprême:

*de Marie Joseph Chenier
("sur l’air de l’hymne des Marseillais").*

Les Vieillards et les Adolescents (sic)

*Dieu puissant, d'un peuple intrépide,
C'est toi qui défends les remparts:
La Victoire a, d'un vol rapide,
Accompagné nos étendards (bis),
Les Alpes et les Pyrénées
Des rois ont vu tomber l'orgueil;
Au nord, nos champs sont le cercueil
De leurs phalanges consternées.*

Le Chœur

*Avant de déposer nos glaives triomphants (sic)
Jurons (bis) d'anéantir le crime et les tyrans.*

Les Femmes

*Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité:
Nos époux, nos enfants, nos frères,
Combattent pour la liberté (bis).
Et si quelque main criminelle
Terminait des destins si beaux,
Leurs fils viendront sur des tombeaux
Venger la cendre paternelle.*

Le Chœur

*Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons (bis) d'anéantir le crime et les tyrans*

Les Hommes et les Femmes

*Guerriers, offrez votre courage;
Jeunes filles, offrez des fleurs;
Mères, Vieillards, pour votre hommage
Offrez vos fils triomphateurs (bis).
Bénissez dans ce jour de gloire,
le fer consacré par leurs mains :
Sur ce fer vengeur des humains
L'Eternel grava la victoire.*

Le Chœur

*Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons, Jurez (bis) d'anéantir le crime et les tyrans.*

Le Rituel Républicain

Bibliothèque nat., L. 6 41 1106)

de Deschapps/
Musique de
Bruni

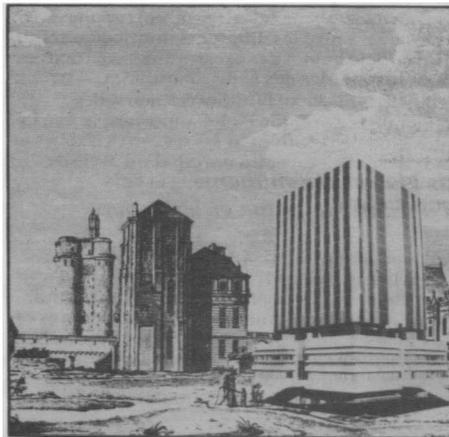
*O Dieu puissant, invisible à nos yeux,
 Mais qu'en tes œuvres l'on contemple,
 O Toi, dont l'espace est le temple,
 Qui, dans ta main, tiens la terre et les cieux
 Vers toi, dont il a reçu l'être,
 Le Français élève sa voix.
 S'il a rougi d'obéir à des rois,
 Il est fier de t'avoir pour maître.*

.....

*Où sont-ils ceux qui t'osaient menacer,
 Qui, sous le manteau du civisme,
 Vils professeurs de l'athéisme,
 Du cœur de l'homme espéraient t'effacer?
 C'est à l'instant de leur naufrage
 Qu'ils ont vu dans tous les esprits,
 Leurs noms voués à d'éternels mépris,
 Le tien à d'éternels hommages.*

Constant Pierre ;

*Les hymnes et chansons de la Révolution, Paris,
 Imprimerie nationale., 1904.*



BIBLIOGRAPHIE

Le Petit Massueux, n° 7 1984

- Ces arbres qui ne veulent pas mourir
- Conroux (Pierre), étude régionale du colombier
- Jurgens (Madeleine), le chat noir du colombier
- Jurgens (Madeleine), Messieurs les contrôleurs des poids et mesures.

Le Petit Massueux, n° 8 décembre 1984

- Le colombier en son clos
- Renault (Henri), le nouveau Créteil en prémonition
- Jurgens (Madeleine), Au temps de la Pléiade avec Joachim du Bellay
AD. 94 p. 739

Bulletin de la société historique et archéologique de Nogent, du Perreux et de Bry-sur-Marne, n° 6, 3^e série, 34^e année, 1984.

- Historique de la ligne Paris-Mulhouse, avec son arrêt à Nogent et au Perreux, 24p.
AD. 93 p 12

Dans le Bulletin municipal officiel de Sucy-en-Brie.

- Le château de Sucy dans B.M.O. n° 75, juin 1984, pp. 3-7.
- L'école de Sucy (l'école à Sucy depuis 1634) dans B.M.O., n° 75, juin 1984, p. 21.
- L'école à Sucy (sanctions et tarifs au siècle dernier) dans B.M.O. n° 76, septembre 1984, p. 17.
- L'école à Sucy (1894: Sucy inaugure sa première école) dans B.M.O., n° 79, mars 1985, pp. 19-20.
- L'école à Sucy (les temps modernes: des écoles dans tous les quartiers et une cuisine centrale), dans B.M.O., n° 80, avril 1985, p. 29.
AD. 94 p 251

Bulletin de la Société des Amis de Vincennes, n° 36, février 1985.

- Lombard (Marc), les rois de France à Vincennes: première période (1150 à 1373), pp. 6-11.
- Albis (Antoine d') les premières années de la manufacture de porcelaine de Vincennes, pp. 12-24.
- Lombard (Marc) Diderot à Vincennes, pp. 25-26.
- Housseau (Marieke) un Vincennois méconnu à l'honneur; Alphonse Beau de Rochas, pp. 28-29.
AD. 94 p 38

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie "Le Vieux Saint Maur" n° 58, 1985.

- Gillon (Pierre), quelques aspects de la vie quotidienne à Saint-Maur au Moyen-âge: les paysans de la Varenne au IX^e siècle, un plaisant témoignage de l'école monastique de Saint-Maur-des-Fossés au XI^e siècle, le poème de Teulfe, l'histoire de pêcheur berné par le diable, la coutume du "Marché des Fossés" au Vieux Saint-Maur au XIII^e siècle, un fragment de statue - colonne découvert à Saint-Maur, pp 1-19.
- Saouter (Georges) Clochemerle-sur-Marne pp. 22-27
- Moreau (Gérard) la taille à Saint-Maur p. 28
- Chemtob (Laurent), la vie à Saint-Maur pendant la première année de la guerre de 1914 pp. 29-30.
- Gillon (Lucien), l'inventaire des maisons Saint-mauriennes, p. 31.

AD. 94 p 32

Bulletin du C.E.S.A.F. de Villeneuve-le-Roi, n° 2, 1984.

- Chaudré (Christian), histoire d'un inconnu, Denis Charpentier
- Chaudré (Christian), Seine tragique: Ablon en 1733
- Chaudré (Christian), l'abbé Batut, 40 ans d'apostolat

Bulletin du CESAF de Villeneuve-le-Roi, n° 1, 1985.

- Chaudré (Christian), le cadastre de Villeneuve-le-Roi 1810-1817
- Chaudré (Christian), le tir aux pigeons d'Ablon, 1904-1919.

AD. 94 p 41

Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil d'Etampes et du Hurepoix, 89^e année (1983) paru en 1984.

AD. 94 p 162

MONOGRAPHIES

parues sur le Val de Marne en 1984

IVRY SUR SEINE

Leriche (Fernand) et Varin (Jacques). **Ivry-sur-Seine, Le souffle de l'histoire.** 1985.

MAISONS-ALFORT

Association pour la sauvegarde du patrimoine de la ville. **Maisons-Alfort, Mille ans d'Histoire,** 1985.

ORMESSON

Varaigne (Philippe), Amboile-Ormesson, T. II **Le Château et l'Eglise,** 1985.

SUCY-EN-BRIE

Société historique et archéologique de Sucey-en-Brie, **Le château de Sucey et son histoire,** 1984.

THIAIS

Laporte (Robert). **L'Eglise St-Leu et St-Gilles de Thiais,** 1985.

LISTE DES SOCIETES

Champigny-sur-Marne	Association des Amis de du château de Cœuilly	P M. Philippe Vichy 39, rue du Château 94500 Champigny-sur-Marne 48 80 64 04
Créteil	Les Amis de Créteil	P Mme Madeleine Jurgens 27, av. de la République Créteil 42 07 20 05 - 42 77 11 30 (HT)
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	VP M. Guy Selaries 6, rue Baudin 94200 Ivry-sur-Seine 46 70 20 66
L'Hay -les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haye-les-Roses	P M. Delorme 7, rue de la Bergère 94240 L'Haye-les-Roses 46 60 95 58
Maisons-Alfort	Société d'Histoire et d'Archéologie de Maisons-Alfort	P M. Michel Dubuis 3bis, rue Victor-Hugo 94700 Maisons-Alfort 43 76 70 36
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses	P Mme Le Scanff, Hôtel de Ville Marolles, 94440 Villescresnes 43 86 09 52
Marolles-en-Brie	Amis de Marolles	P M. Charles Brossard 16, rue Pierre Bezançon 94440 Marolles-en-Brie 45 99 39 03
Nogent-sur-Marne	Société Historique et Archéologique de Nogent- sur Marne et du Canton	P M. Jean Cabotte 6, rue du Général Faidherbe 94130 Nogent /Marne 48 73 40 14
Ormesson -sur-Marne	Société Historique et Archéologique de d'Ormesson- Noiseau	VP M. Philippe Hessig 84, Grande-Rue de Noiseau 94370 Sucy-en-Brie 45 90 18 45
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons Françaises	D Mme Nicole de Castet 2, rue de la Fontaine - Santeny 94440 Villecresnes 43 86 06 12

Rungis	Société Historique et Archéologique de Rungis	P M. Patrick Delepaut 33, bd Jean Jaurès 94 Fresnes 46 68 53 37
Saint-Mandé	Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Mandé	S M. Jean-José Marchand 5, rue Cart, 94160 Saint-Mandé 42 03 99 04 (bureau)
Saint-Maur-des-Fossés	Société d'Histoire et d'Archéologie "Les Amis du Vieux Saint-Maur"	P M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 St-Maur 42 83 50 16 - 45 55 95 50 (P. 24/26 bureau)
Sucy-en-Brie	Société Historique et Archéologique de Sucy-en-Brie	P M. Michel Balard 4, rue des Remparts Sucy-en-Brie, 45 90 15 37
Val-de-Marne	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine du Val-de-Marne (ASPAV)	P M. Clément 29, rue du Vert Galand 94370 Sucy-en-Brie 45 90 01 84
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes Généalogiques et Héraldiques du Val-de-Marne (C.E.G.H.I.F. 94)	P M. le Touzé 9, av. des Rochers 94170 Le Perreux 43 24 18 93
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Etudes savantes, artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et Environs (C.E.S.A.F.)	P M. Christian Chaudré 23, av. Aristide Briand 94420 Villeneuve-le-Roi 45 97 46 53
Villeneuve-St-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P M. Oblin 94190 Villeneuve-St-Georges 43 89 06 61
Villiers-sur-Marne	Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie Française	P Mme Nicole Mourot 16, rue du Prof. Roux 94530 Villiers/ Marne 43 04 31 40
Vincennes	Association Cartophile de l'Est Parisien	P M. Claude Troquet 16, allée Henri Dunant 94300 Vincennes - 48 08 36 91
Vitry	Société d'Histoire de Vitry	P M. Michel Laborie 30, rue des Marguerites 94400 Vitry/Seine 46 80 80 75

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société Historique et Archéologique de Sucy-en-Brie
Vice-Président	M. Bernard Javault, "Le Vieux Saint-Maur"
Secrétaire	M. Patrick Delepaut, Groupe archéologique de Rungis
Secrétaire-adjoint	Mme Madeleine Jurgens, "Les Amis de Créteil"
Trésorier	M. Christian Chaudré, C.E.S.A.F. (Villeneuve-le-Roi)
Trésorier-adjoint	Mme Nicole Mourot, Société Historique de Villiers/ Marne et la Brie Française
Membres-asseesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Jacques Couradin, Sté Historique Villiers-sur-Marne

ANNONCES DE NOS SOCIETES

- **CLIO 94** avec le concours des Archives départementales et d'enseignants de l'Université Paris XII, organise un nouveau cycle de conférences sur l'histoire du Val-de-Marne. Le programme est le suivant :
 - 5 octobre 1985 : Eric Boeda, Le silex et la parole
 - 9 novembre 1985: Claudine Billot, la Sainte-Chapelle de Vincennes
 - 7 décembre 1985: Dominique Moufle, Pour restaurer notre patrimoine
 - 11 janvier 1986: Bernard Simonin, le chemin de fer de Vincennes, 130 ans d'histoire
 - 1^{er} février 1986: Olivier Cinqualbre, Architecture d'usines.
 - 1^{er} mars 1986: Louis-Henri Paillou, de 1860 à 1890... l'école primaire.
 Toutes ces conférences ont lieu le samedi à 17 h aux Archives départementales de Créteil, 8, rue des Archives, 94000 Créteil. L'entrée est gratuite.
- Les cours de Paléographie reprennent aux Archives départementales le 5 octobre et le premier samedi de chaque mois. Ils sont ouverts aux chercheurs débutants et confirmés (2 niveaux de cours). Téléphoner aux Archives départementales 48.99.52.21. Participation aux frais: 100 F
- Les membres des sociétés fédérées pourront bénéficier, à prix préférentiel, de la visite du Musée Picasso à l'Hôtel Salé, à Paris, les
 - 9 novembre 1985 à 11 h
 - 18 novembre 1985 à 11 h
 - 21 décembre 1985 à 11 h
 prendre contact avec Bernard Javault aux heures de bureaux au 45.55.95.50 poste 24-26.

- La Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie organise du 28 septembre au 6 octobre 1985 une exposition sur le thème "Sucy au temps des guerres". Elle est ouverte de 10h à 12h et de 14h à 18h, salle des Fêtes, parc Montaleau, Sucy-en-Brie.
- Le Vieux Saint-Maur organise, comme chaque année, un cycle de conférences Villa Médicis à La Varenne, selon le calendrier suivant :
 26 novembre: Jeanine Garrisson, Les huguenots, Louis XIV et l'exil
 14 décembre: Jean Besson, Victor Hugo, homme politique
 18 janvier 1986: Françoise Decroisette, L'origine du théâtre
 22 février: Bernard Mahieu: Notre-Dame de Paris et les Fêtes royales au Moyen-Age.
 8 mars: Jean Baptiste Giard, Les collectionneurs aux XVIII^e-XIX^e siècles.
 Chaque conférence à lieu à 17h.
 Elle rappelle d'autre part que sur le site de l'abbaye de Saint-Maur, elle organise pendant les vacances scolaires de Pâques un stage de taille de pierre, et pendant l'été un camp international de jeunes s'occupant de fouilles et de travaux de restauration.
- Le cercle d'études généalogiques et héraldiques du Val-de-Marne, présidé par M. Jean Le Touzé, 9, av. des Rochers, 94170 Le Perreux-sur-Marne, se réunit le premier samedi de chaque mois de 14h à 17h aux Archives départementales, 8, rue des Archives, 94000 Créteil.
- Les Amis de Créteil
 Publications: Bulletin trimestriel "Le Petit Massueux" et "Cahier du Petit Massueux" n° 3: Si nous nous promenions dans Créteil.
 Expositions:Le Moyen Age à Créteil, au Colombier du 17 au 21 juin, dans le cadre des manifestations sur la mémoire de Créteil.
 Sont prévues pour l'année scolaire 1985-1986 des expositions destinées aux scolaires et en rapport avec leur programme d'histoire. Ces expositions auront lieu au Colombier.
- La société Historique et Archéologique de Sucy-en-Brie a publié: "Le château de Sucy et son histoire" ouvrage de 210 pages abondamment illustré, disponible au prix de 130F auprès de la SHAS ou des Libraires de Sucy.
- La Société Historique de Villiers-sur-Marne présente sa nouvelle exposition au musée "Emile Jean" de Villiers-sur-Marne du 10 novembre 1985 au 28 février 1986.
 1944-1945 dans l'Est parisien à partir de documents appartenant à son organisateur Daniel Poisson et de nombreux prêts des habitants de la ville.
 Dans le même cadre madame Mathieu vice-présidente du comité départemental du Val-de-Marne de la Légion d'Honneur présentera sa conférence sur la déportation et les camps d'internement, le 14 décembre 1985 à 16 h au cinéma, place de la gare.

“LA VIGNE ET LE VIN EN ILE-DE-FRANCE”, actes du quatrième colloque de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l’Ile-de-France (Suresnes, 15-16 octobre 1983). Paris. 1984, 396 pages. 22 illustrations hors texte. 22 figures dans le texte. 290 F.

Pendant quinze siècles, le vignoble d’Ile-de-France, né autour des grandes abbayes parisiennes, s’est développé en escaladant les côteaux ensoleillés des grandes vallées de la Seine, de la Marne et de l’Oise et des petites rivières affluentes.

Grand vignoble de qualité, un millénaire durant il a alimenté Paris, mais aussi la Normandie, les Flandres, l’Angleterre. Sa dégradation, à partir du XVII^e siècle, est due à l’adoption de cépages grossiers et à la recherche de rendements élevés. Dès lors, le vignoble se démocratise et abreuve essentiellement la population laborieuse qui fréquente le dimanche les guinguettes parisiennes.

Aujourd’hui, il ne reste rien des 45.000 hectares d’avant 1789. Mais les noms, qui ont fait la réputation du vignoble sont toujours connus: Argenteuil, Suresnes, Nogent-sur-Marne, Meudon...

Une culture vigneronne subsiste qui transparaît dans une admirable iconographie de saint Vincent, dans les images de confréries, et dans les humbles collections d’objets qui peuplent nos musées.

Ce volume de près de 400 pages rassemble vingt-cinq articles regroupés en cinq thèmes:

- 1) le vignoble français au moyen-âge (d’après le testament d’Ermenthrude, à partir de contrats de plantation ou de l’exemple du domaine de l’abbaye des Vaux-de-Cernay),
- 2) histoire des vignobles (à Argenteuil, Suresnes, Nogent-sur-Marne, Meudon... mais aussi à Issy, à Sceaux, au Mont Valérien, dans le Montois, autour de Rebais, à Vayres-sur-Essonne),
- 3) la société vigneronne (trois dynasties vigneronnes: à Meudon, Athis-Mons et Argenteuil),
- 4) commerce et consommation des vins (la première Halle aux vins de Paris, approvisionnement de Paris en vin),
- 5) aspects culturels (les Saints patrons des vignerons, les représentations de Saint Vincent, les images de confréries, le vocabulaire de la vigne et du vin).

Renseignements et commandes auprès de M. Javault, Ministère de l’Agriculture, Direction des Affaires sociales, 78, rue de Varennes 75007 Paris (téléphone 45.55.95.50 poste 24.26). Prix spécial aux lecteurs du B.I.M.A.: 190 francs (chèques à l’ordre de “Fédération Paris et Ile-de-France”).

Respectons nos ancêtres et surtout le patrimoine, toutes les archives qui nous sont léguées et dont nous avons la chance de profiter aujourd'hui.

Le Cercle d'Etudes généalogiques et héraldiques du Val-de-Marne (C.E.G.H.I.F. 94) anime une équipe de personnes bénévoles, qui s'est fixé pour tâche, le dépouillement de tous les registres paroissiaux de notre département.

Notre but? Sauvegarder ces registres, en réduisant leur manipulation, afin de pouvoir, à notre tour, les transmettre aux générations futures.

Nous pensons aussi faciliter les recherches d'historiens ou de généalogistes.

Pour chaque acte est établi une fiche avec tous les renseignements y figurant.

A partir de ce fichier, nous constituons des tables décennales alphabétiques et filiatives, des baptêmes, mariages et sépultures.

Un tableau statistique accompagne ces tables. Pour compenser la destruction des Archives de Paris, nous faisons un état des personnes y demeurant et citées dans les actes, avec les renseignements fournis (qualités, professions, adresses...).

A ce jour, l'ensemble de ces documents est à la disposition des lecteurs aux Archives départementales à Créteil, pour les paroisses d'Ablon et de Noiseau.

Sont en cours de réalisation: Arcueil, Thiais, Vitry, Villeneuve-le-Roi. Toutes les bonnes volontés seront chaleureusement accueillies pour conforter notre équipe. Qu'on se le dise. Merci à tous.

Renseignements auprès des Archives départementales.